

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Tome 1



vyv³

Pays de la Loire

Sommaire

VYV³ Pays de la Loire en bref	05
Nos chiffres clés	05
Le Groupe VYV en Pays de la Loire	07
VYV ³ Pays de la Loire en 2020	08
 Regards croisés	 10
La parole à Thierry TREGRET et Dominique MAJOU	10
 Vie institutionnelle et politique	 12
La gouvernance de VYV ³ Pays de la Loire	13
Le Séminaire des Elus	14
Les Coordinations Départementales	14
 Temps forts de l'année 2020	 15
La mobilisation et les solidarités face à la crise sanitaire	
La parole à Christine POULIQUEN-SINA - Présidente	
Pôle Personnes Agées	16
Le développement et l'accompagnement de l'offre de soins	
La parole à Luc HUBELE - Président	
Pôle Services et Biens Médicaux	22
Des innovations mutualistes dans les Pays de la Loire	
La parole à Guy PIETIN - Président	
Pôle Accompagnement et Soins	28
 VYV³ Pays de la Loire récompensé	 32
 Partenariats et coopérations	 34
 Politique transversale	 38
Patrimoine - Immobilier - Systèmes d'Information	38
Qualité - Développement Durable - RSE - RGPD	40
Ressources Humaines	42
Communication	43
 Perspectives	 44
 Annexes	 46





Ce rapport d'activité de VYV³ Pays de la Loire donne évidemment une place particulière à la mobilisation des établissements et de leurs professionnels dans la gestion de la crise sanitaire Covid-19.

Les retours d'expériences de cette crise, les initiatives de solidarité auront mis en évidence l'apport de VYV³ Pays de la Loire dans l'accompagnement au quotidien des usagers et résidents.

Au-delà de l'hommage que nos collaborateurs méritent pour leur engagement dans des situations souvent très éprouvantes, on retiendra tout particulièrement leur créativité et leur professionnalisme.

VYV³ Pays de la Loire en bref

Nos chiffres clés



+ 4 200

COLLABORATEURS



+ 180

ÉLUS MUTUALISTES



+ 320

SERVICES ET
ÉTABLISSEMENTS RÉPARTIS
SUR 5 DÉPARTEMENTS



+ 260

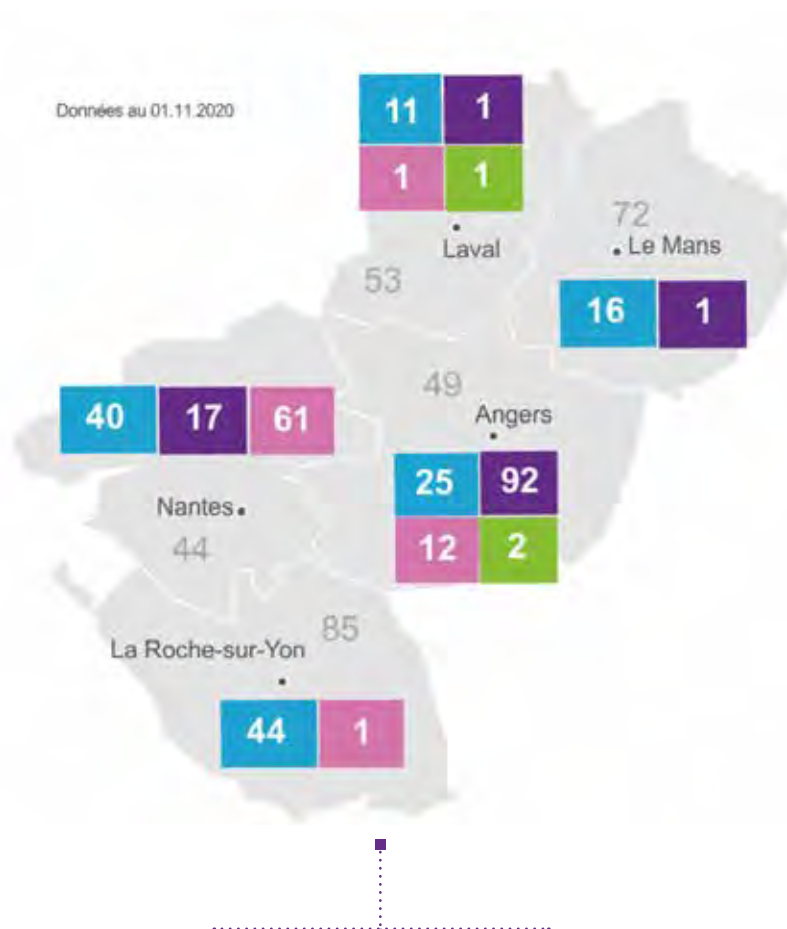
MILLIONS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



+ 50 000

PATIENTS / USAGERS / RÉSIDENTS
ACCOMPAGNÉS PAR AN

Plus de 320 établissements et services



■ Accompagnement - Emploi - Innovation/Centich

■ Services & biens médicaux

* dont un centre optique en Ile-et-Vilaine, un centre optique et un centre d'audition dans la Manche

■ Soins

■ Personnes âgées

VYV³ Pays de la Loire et ses 3 pôles métiers

La diversité des activités représentées par VYV³ Pays de la Loire permet de proposer un parcours de santé complet, quels que soient la situation, l'âge et le lieu de vie.



“ VYV³ Pays de la Loire et ses équipes travaillent à l'animation et au pilotage des structures dans une dynamique de projet.

Les chiffres clés



+ 8 200

COLLABORATEURS



+ 580

ÉLUS MUTUALISTES



+ 400

SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS



+ 1 MILLION

PERSONNES PROTÉGÉES
SOIT 1 HABITANT SUR 3
EN PAYS DE LA LOIRE



+ 1 MILLIARD €

CHIFFRE D'AFFAIRES

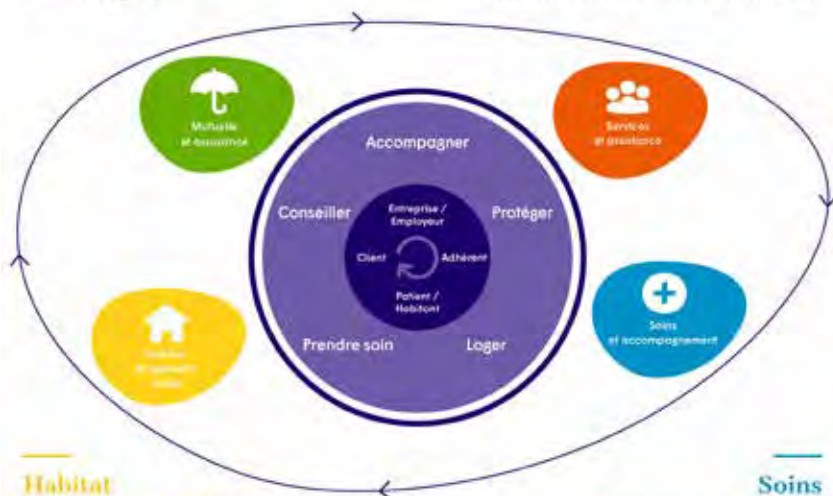
Le Groupe VYV en Pays de la Loire

Mutuelle et assurance

Santé, prévoyance, épargne retraite, dépendance, protection financière, assurance de biens... Protéger est le cœur de métier du groupe.

Services et assistance

Avec une offre de services assemblant des solutions diverses (assistance, e-santé, prévention...) pour accompagner et conseiller chacun dans son parcours de vie de manière personnalisée.



Habitat et logement social

Le logement est un déterminant de santé majeur et une condition essentielle du mieux-vivre.

Soins et accompagnement

Au sein du Groupe VYV, VYV³ a l'ambition de développer une offre de proximité de qualité et innovante.

Pour développer ses offres, le Groupe VYV s'appuie en région sur des structures mutualistes et structures à capitaux mutualistes.



VYV³ Pays de la Loire en 2020



1^{er} janvier :

Intégration des activités de l'association Alpha au sein du pôle Accompagnement et Soins.

Reprise en gestion du SSIAD «Entre Loire et Coteaux» (49).

Francis Guiteau, alors Directeur Général de VYV³ Pays de la Loire, est nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur pour son parcours mutualiste.



17 mars :

Annnonce d'un confinement national pour lutter contre la propagation du Covid-19 et lancement de la gestion de crise pour les établissements de VYV³ Pays de la Loire.

18 mars :

Fermeture de nos magasins d'optique, centres d'audition et centres de santé dentaire du 18 mars au 9 mai en raison de la première vague de la crise sanitaire Covid-19.

Fermeture de toutes les structures Petite Enfance, sauf 6 crèches restées ouvertes pour l'accueil des enfants des personnels soignants exclusivement.



JANVIER

FÉVRIER

MARS

JUIN



1^{er} février :

Nomination de Jean-Marie Guéry, Directeur Général du pôle Services et Biens Médicaux.



9 juin :

Nomination de Valérie Demarle, Directrice Générale du Pôle Personnes Agées.

23 juin :

Ouverture de la résidence Habitat Accompagné « Iris » à Saint-Sébastien-sur-Loire (44).




1^{er} juillet :

Dominique Majou devient
Directeur Général
de VYV³ Pays de la Loire.

9 juillet :

Election de Guy Piétin
à la Présidence du pôle
Accompagnement et Soins.

13 juillet :

Signature des accords du Ségur
de la santé pour le pôle
Personnes Agées.


15 octobre :

Inauguration du dispositif
Vyv@doS à Saumur (Vivre à
Domicile dans le saumurois).

27 octobre :

Ouverture du complexe
réunissant les activités
optique, audition et dentaire
à la Roche-sur-Yon.

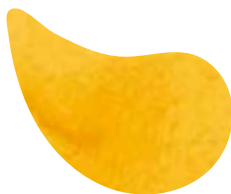

JUILLET
AOÛT
OCTOBRE
DÉCEMBRE

29 août :

Fermeture définitive de la
Pharmacie de Cholet.


2 décembre :

Signature d'un accord de
partenariat avec les asso-
ciations ADT 44 et Anjou
Accompagnement dans le
cadre d'une alliance
«Ensemble pour
le domicile de demain».



Regards croisés

La parole à Thierry Trégret, Président de VYV³ Pays de la Loire et Dominique Majou, Directeur Général Régional de VYV³ Pays de la Loire.

La crise sanitaire a autant défié l'activité de notre entreprise qu'interrogé notre capacité à y faire face, sur tous les fronts. Elle aura eu des impacts sur notre organisation et notre fonctionnement, la relation des salariés à leur travail quotidien.

Thierry Trégret,
Président

Dominique Majou,
Directeur Général



Que reprenez-vous de cette année 2020 marquée par la crise sanitaire ?

Dominique Majou : De cette année hors norme, je retiens avant tout que nos équipes ont maintenu coûte que coûte la prise en charge de nos patients, de nos résidents et de nos usagers. C'est bien notre résilience et la solidité de notre modèle, conjuguées à notre capacité d'adaptation, qui nous ont permis d'assurer cette continuité des soins et des services ainsi que la sécurité des usagers et des professionnels. Nous avons su réagir rapidement et collectivement pour faire face à des situations complexes, bien souvent inédites. Je souhaite remercier très chaleureusement l'ensemble des équipes pour le travail accompli, leur professionnalisme et leur engagement durant cette période si singulière.

Soulignons tout particulièrement l'implication des professionnels de nos EHPAD qui ont eu à gérer les problématiques d'interdiction de visites, d'isolement des aînés et les angoisses des familles en même temps que leurs propres inquiétudes face à la progression du virus. Je note aussi que notre structuration régionale a été sans conteste un atout majeur dans la gestion de cette crise, notamment dans l'approvisionnement et la mutualisation des équipements de protection individuelle disponibles en faible quantité les premiers mois.

Thierry Trégret : Cette crise sanitaire a démontré que notre avenir dépend avant tout de la manière dont nous sommes impactés par des événements extérieurs et de notre capacité à réagir pour y faire face. Elle révèle aussi à quel point nous sommes interdépendants les uns des autres. De cette année, je retiens donc principalement la formidable entraide et les solidarités qui se sont mises en place pour continuer de prendre en charge les plus fragiles. Je pense en particulier aux collaborateurs au chômage partiel qui se sont portés volontaires pour venir en renfort dans les secteurs qui en avaient le plus besoin. Un autre fait marquant a été le nombre de délégués mutualistes qui se sont mobilisés pour appeler et garder le lien avec les adhérents âgés afin de s'assurer qu'ils n'étaient pas isolés et mettre en œuvre les dispositions nécessaires le cas échéant.

En 2020, quelles nouvelles étapes importantes ont malgré tout été franchies dans la construction de VYV³ Pays de la Loire ?

T.T : Le choix de notre nom «VYV³ Pays de la Loire» a été une étape essentielle dans notre démarche de structuration en 2020. Il nous rassemble sous un dénominateur commun et nous permet de communiquer d'une même voix vers l'extérieur sur ce que nous sommes et sur l'ensemble des services de soins et d'accompagnement que nous proposons à la population ligérienne. Par ailleurs, les alliances et partenariats noués au cours de l'année incarnent bien notre ambition qui n'est pas de faire à la place des autres mais bien d'avancer main dans la main avec le réseau d'acteurs présents sur le territoire et de grandir ensemble. Enfin, un dernier point essentiel, qui était incontournable pour poursuivre notre structuration, a été le maintien de notre vie institutionnelle et démocratique tout au long de l'année. Cela a été

rendu possible grâce à la remarquable adaptation de notre communauté d'élus à une situation d'isolement et à l'utilisation des outils digitaux permettant les échanges à distance. Nous avons ainsi pu tenir nos instances, nos commissions et nos groupes de travail dans les meilleures conditions possibles au regard du contexte.

D.M : Il est important de rappeler la jeunesse de notre organisation régionale, mise en place en 2019. Cette année 2020 nous a permis de franchir une nouvelle étape en poursuivant la structuration opérationnelle des métiers à l'échelle régionale. Concernant la gestion de nos SSAM, des décisions fortes ont été prises en responsabilité et en cohérence transverse, dans le but de conforter notre modèle et de le pérenniser. L'adoption d'une dénomination commune « VYV³ Pays de la Loire » a engagé des déploiements en matière de communication interne avec la mise en place de nos premiers outils à l'échelle régionale : le site d'informations Collectyv et la newsletter mensuelle Collectyv Info. Enfin, malgré un contexte sanitaire défavorable, nous nous réjouissons d'avoir réussi à adapter l'organisation de notre fonctionnement managérial et maintenu la vie de nos instances de gouvernance, avec notamment les coordinations départementales, organisées en distanciel.

Comment VYV³ Pays de la Loire a-t-elle répondu aux enjeux du développement et de l'innovation ?

T.T : Notre entité régionale est riche de l'histoire de tous les services et établissements qui la composent et notamment du Centich sur la question de l'innovation. En 2020 nous avons continué de promouvoir des solutions innovantes au service de l'autonomie et du maintien à domicile des personnes âgées comme Philemon. Cette question autour de l'autonomie et du grand-âge a d'ailleurs été au cœur de nos réflexions lors du séminaire des élus, dessinant des axes de développement pour la préparation de notre futur. Enfin, le dispositif «Chez vous», développé ces deux dernières années et désormais déployé à l'échelle régionale, permet de bénéficier de prestations en santé visuelle, auditive et dentaire à domicile ou en établissement évitant ainsi aux publics les plus fragiles d'avoir à se déplacer.

D.M : Comme en témoigne le présent rapport, en plus de la gestion de ses activités et malgré le contexte particulier de cette année, notre organisation a su poursuivre ses efforts de développement et d'innovation. J'illustrerai cet engage-

ment avec l'enjeu du maintien à domicile pour lequel nous sommes parvenus à des concrétisations remarquables et partenariales. Citons par exemple le dispositif VYV@doss (vivre à domicile en Saumurois) qui vise à créer des parcours de vie fluides pour les publics fragiles ou l'accord de partenariat stratégique signé avec les associations ADT 44 et Anjou Accompagnement pour proposer une offre de services coordonnée et faciliter le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Ces réflexions autour du domicile tendent à s'élargir pour intégrer peu à peu les questions relatives à l'habitat inclusif.

Quelles perspectives identifiez-vous en 2021 pour VYV³ Pays de la Loire ? Quels grands enjeux et projets ?

D.M : Les axes stratégiques que nous avons définis et qui vont guider notre action pour 2021 sont :

- Faire évoluer l'ensemble régional de Livre III vers un acteur unique.
- Porter le déploiement territorial de VYV³ dans les Pays de la Loire.
- Mettre en synergie nos métiers vers plus de transversalité et de développement d'offres nouvelles.
- Assurer la performance de l'organisation régionale.
- Afficher l'offre mutualiste et porter une représentation rassemblée du Groupe VYV à l'échelle régionale.

Par ailleurs, si 2020 a été marquée par une dynamique forte autour du maintien à domicile et de l'habitat inclusif, nous souhaitons y ajouter pour 2021 la problématique de l'offre de soins de premiers recours. Ce sujet nous préoccupe et nous souhaitons l'investir pleinement en apportant des solutions concrètes.

T.T : Une chose est sûre, c'est que la crise sanitaire et les défis qu'elle nous impose nous ont conforté dans notre choix d'organisation à l'échelle régionale. Au cours de l'année 2021 (et des années à venir), il nous faudra néanmoins poursuivre nos efforts de structuration afin de répondre pleinement à notre ambition et à notre raison d'être. En mars 2021, le conseil d'administration et le comité de direction de la faïtière et les membres des bureaux des 3 pôles se sont réunis en séminaire pour dégager les 5 grandes orientations stratégiques de VYV³ Pays de la Loire avec, en filigrane, la volonté de toujours mieux répondre aux attentes des ligériens.

Vie institutionnelle et politique



La tenue des instances statutaires à distance :

une grande première !

La mobilisation de toute une équipe a permis aux Assemblées Générales des Unions de VYV³ Pays de la Loire de se tenir, le 23 juin 2020, dans les meilleures conditions possibles alors que la majorité des délégués étaient à distance.

Les délégués ont été invités à exercer leur droit de vote des résolutions, à l'issue de l'Assemblée Générale, par le biais de la plateforme en ligne Gedivote. Les rapports d'activité, les rapports de gestion ainsi que les modifications statutaires ont été votés à l'unanimité des délégués présents ou représentés.

Ci-dessous, une vue globale des résultats des votes et de la participation aux différentes Assemblées Générales :

➞ **AG VYV³ Pays de la Loire :**
125 votants / 186 inscrits
soit **67.2%**

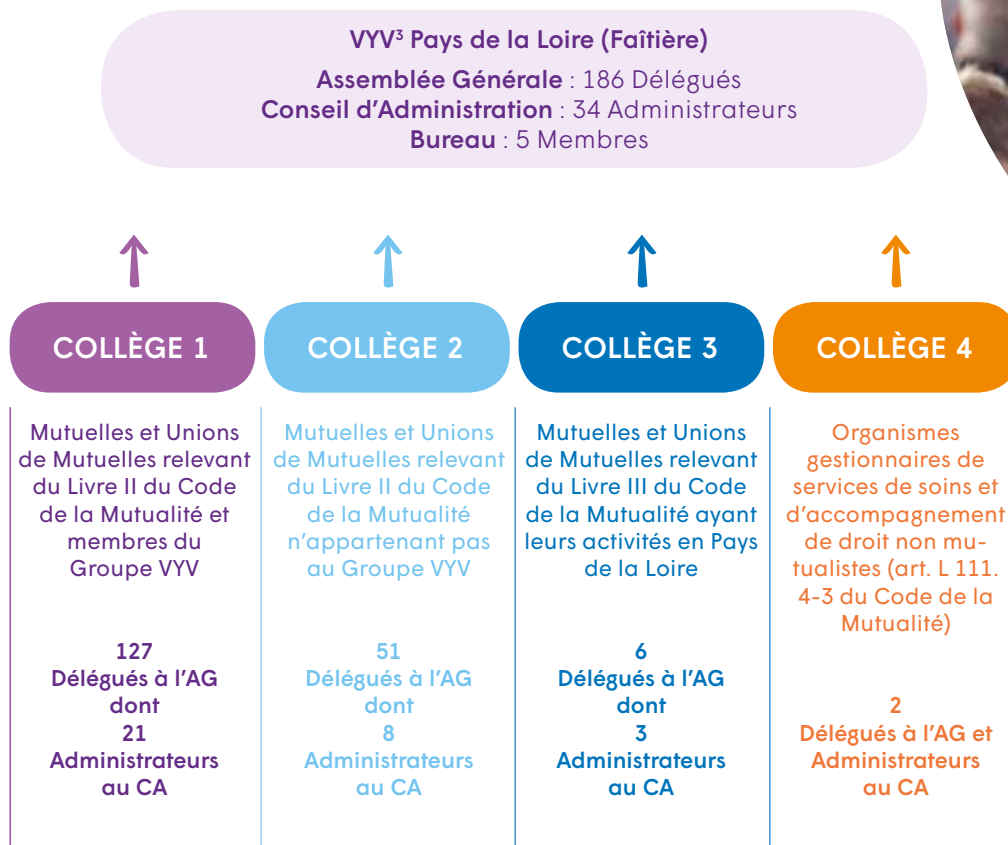
➞ **Pôle Personnes Agées :**
41 votants / 59 inscrits
soit **69.49%**

➞ **Pôle Services & Biens Médicaux :**
36 votants / 58 inscrits
soit **62.07%**

➞ **Pôle Accompagnement & Soins :**
42 votants / 58 inscrits
soit **72.41%**

Gouvernance de VYV³ Pays de la Loire

🔍 La gouvernance de VYV³ pays de la Loire est organisée de la manière suivante :



VYV³ Pays de la Loire **PÔLE PERSONNES ÂGÉES**

Assemblée Générale :
59 Délégués
Conseil d'Administration :
22 Administrateurs
Bureau : 6 Membres

VYV³ Pays de la Loire **PÔLE SERVICES & BIENS MÉDICAUX**

Assemblée Générale :
58 Délégués
Conseil d'Administration :
21 Administrateurs
Bureau : 4 Membres

VYV³ Pays de la Loire **PÔLE ACCOMPAGNEMENT & SOINS**

Assemblée Générale :
58 Délégués
Conseil d'Administration :
22 Administrateurs
Bureau : 5 Membres



Séminaire des élus

Le Séminaire des Elus s'est déroulé le 15 décembre 2020 en visioconférence et a rassemblé 92 délégués de VYV³ Pays de la Loire sur 186 invités. Cette demi-journée de travail a été ponctuée par des ateliers en sous-groupes afin de faciliter les échanges.

L'intervention de Thierry WEISHAUPT, chargé d'affaires publiques du Groupe VYV sur « Le plaidoyer Grand Age et Autonomie » a permis de présenter les grands enjeux et la mobilisation autour de la réforme du grand âge et autonomie.

Un enjeu sociétal :

construire les solutions qui permettent de préparer au mieux la société aux enjeux de la longévité à l'horizon 2030 autour de la solidarité et du lien social.

Un enjeu humain et social :

garantir un accompagnement dans la dignité et le respect de la citoyenneté des personnes en perte d'autonomie.

Un enjeu de mobilisation pour le Groupe VYV :

Apporter une réponse mutualiste aux enjeux de l'autonomie en s'appuyant sur une combinaison unique d'offres d'assurance, de soins et d'accompagnement, de logements et de services.

Contribuer sur le territoire à la construction en proximité de parcours d'accompagnement de l'autonomie.

Les Coordinations Départementales

Au-delà des instances de décisions, VYV³ Pays de la Loire a mis en place en 2019 les 5 coordinations départementales qui traduisent son engagement dans les territoires. Celles-ci sont des espaces d'échanges regroupant élus mutualistes et acteurs locaux désireux de participer à cette dynamique.

Courant novembre 2020, plus de 80 élus se sont rencontrés virtuellement dans le cadre des 5 coordinations départementales.

Pour poursuivre l'impulsion donnée malgré le contexte sanitaire, chacune des coordinations départementales a organisé en novembre, en distanciel, un temps de rencontre thématique.

Si certaines coordinations ont fait le choix d'échanger sur la question des aidants avec une intervention de RMA, d'autres ont opté pour les projets innovants portés par la région au travers du Centich ou ont abordé la question de l'organisation de demain en matière d'aide et de soins à domicile.

Ces séances ont également été l'occasion de faire un point sur l'actualité de la région.



Temps forts de l'année 2020

“ FAIRE FACE A L'EXCEPTIONNEL ET GERER LE QUOTIDIEN

Au travers de cette crise sanitaire inédite, VYV³ Pays de la Loire a su démontrer sa réactivité et son adaptation à cette situation extraordinaire sans rogner sur la rigueur de gestion ni la qualité de service.

Face à la crise, réactivité et adaptation des équipes

Les conditions de travail des salariés ont été impactées par la capacité de l'entreprise à assurer la continuité de leur activité en période de crise. Avec la mise en œuvre des mesures de confinement, différentes dispositions et des mesures barrières ont été appliquées immédiatement pour garantir la sécurité des salariés et usagers.

Un partage d'informations régulier avec les élus

L'ensemble des Administrateurs des Unions ont été informés en temps réel des mesures sanitaires, sociales et économiques prises dans les différentes activités. Les élus, très attentifs à ce qui se passe sur le terrain, ont continué de tenir les différentes instances statutaires afin que les décisions soient prises et appliquées pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

De nouveaux process pour le management

Le confinement a favorisé l'expérimentation accélérée de pratiques organisationnelles innovantes. Les impacts de la crise sanitaire ont été très forts en termes d'engagement collectif et individuel, d'adaptation et d'adoption de nouveaux modes de travail dans des délais parfois très courts.

Une nécessaire coordination régionale

Face à cette crise, la cellule spéciale du Comité de Direction de VYV³ Pays de la Loire, pilotée par Dominique Majou, Directeur Général Régional, a été activée quotidiennement pour assurer la gestion de la crise, en lien permanent avec tous les administrateurs des unions de VYV³ Pays de la Loire. Les pôles métiers ont également tenu des cellules de crise quotidiennes.





Christine Pouliquen-Sina
Présidente
du pôle Personnes Âgées

La mobilisation et les solidarités face à la crise sanitaire

Nous soufflons rarement les bougies d'un anniversaire avec autant de perplexité. Un an déjà ! La sidération a laissé place à l'effroi, puis au doute et enfin à l'espoir avec l'arrivée de la vaccination. Nous venons de vivre, et nous vivons encore, au sens premier et profond du terme, une crise qui nous a mis à l'épreuve.

Chacun gardera en mémoire l'expérience d'un pays mis brutalement à l'arrêt, imposant la cessation de certaines de nos activités. Mais nous pouvons aussi garder en mémoire ce moment où la conscience de notre responsabilité en direction des plus faibles s'est imposée avec force et conviction. Il nous fallait continuer à protéger, accompagner, soigner les personnes âgées ou en situation de handicap. Les professionnels se sont fortement mobilisés auprès des publics, que ce soit au sein des établissements ou au domicile et, cela, alors même que les équipements de protection faisaient cruellement défaut au début de la pandémie. Les collaborateurs ont redoublé d'efforts pour maintenir le lien social et assurer une continuité de service. Nous pouvons saluer leur engagement, quelle que soit la place qu'ils occupent dans l'organisation, et leur dévouement au service des usagers, des résidents, des clients, ...

Nous avons été mis à l'épreuve durant cette crise et bien sûr tout n'a pas été parfait, mais à l'heure du bilan de l'année écoulée, nous pouvons affirmer avec fierté que nous avons su répondre présents et surmonter les difficultés. Nous avons, une fois de plus, démontré notre capacité à nous adapter, à innover, à agir rapidement et à initier de nouveaux partenariats bousculant les frontières public-privé.

Nous avons des interrogations sur le temps que prendrait l'émergence de notre identité régionale. L'incroyable élan de solidarité entre les structures de VYV³ Pays de Loire, illustré par les initiatives décrites ci-dessous, les ont balayées. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons vu la mise en lumière des métiers du «care», métiers indispensables et irremplaçables, qui méritent une reconnaissance allant au-delà des applaudissements entendus chaque soir. Cette crise sanitaire démontre, s'il le fallait encore, la pertinence de notre organisation territoriale.

La pandémie COVID 19 : anticiper et s'adapter.

L'organisation face à la crise sanitaire

Adaptation des organisations

Les établissements n'ont eu de cesse de s'adapter et de s'organiser pour assurer la continuité des soins et la sécurité des résidents, des usagers et des professionnels : dépistages massifs et déploiement des tests antigéniques, confinement d'unités et isolement d'usagers/résidents testés positifs dans leur logement, visites dans les EHPAD uniquement sur RDV, voire suspension dans les clusters, ... Un ensemble de mesures qui a permis de freiner la circulation du virus au sein des établissements.

Les injonctions d'organisation, les protocoles ministériels et les règles sanitaires ont été appliqués en toute rigueur, avec une communication transparente et l'envoi régulier de courriels et courriers d'information auprès des résidents et familles des établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Chaque établissement et service a activé son plan blanc pour le secteur sanitaire, son plan bleu pour le secteur médico-social et le plan de continuité pour l'ensemble des activités. Des mesures d'aménagement du travail ont été mises en place en fonction des activités et de leur maintien ou non (modification des horaires et/ou du temps de travail, redéploiement des personnels dont l'activité était à l'arrêt, activité partielle, télétravail, ...).

Pour soutenir l'ensemble des professionnels, une cellule régionale d'écoute et d'accompagnement psychologique a été mise en place. Des dispositifs de communication ont été déployés vers les familles ou proches des personnes accompagnées pour les informer des mesures prises, ainsi que des dispositifs internes spécifiques destinés aux collaborateurs. Les échanges avec les instances représentatives du personnel ont été quasi quotidiens.

Points de situation, activité par activité, durant le premier confinement (du 18 mars au 9 mai 2020)

HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Les 27 EHPAD de la région ont été en isolement total et les visites ont été proscrites. Les professionnels se sont fortement mobilisés pour adapter l'organisation et maintenir le lien social en utilisant les nouvelles technologies (tablettes pour communiquer à distance).

Les autres établissements d'hébergement à temps complet, ou habitats seniors, ont maintenu leur activité en appliquant toutes les mesures gouvernementales de protection sanitaire en vigueur : 6 résidences autonomie, 18 domiciles services, 9 villages retraite, 3 squares des âges.

Les mesures prises dans les établissements et notamment en EHPAD :

- Limitation des mobilités/confinement de l'ensemble des résidents puis interdiction des visites dès le 9 mars.
- Confinement des résidents dans leur logement le 20 mars.
- Port du masque par les salariés.
- Mise en place des gestes barrières.
- Accompagnement et soutien des équipes de direction via des réunions en visioconférence afin que chacun puisse exprimer ses questions et ses craintes.
- Accompagnement des familles si besoin par appel téléphonique en cas de suspicion de COVID.
- Fermeture des accueils de jour et redéploiement des ressources auprès des EHPAD et plus spécifiquement vers les personnes désorientées.
- Dépôt de courses possible par les familles sur les structures afin de maintenir du lien.
- Diffusion de recommandations de prise en charge des cas COVID (résidents/salariés).
- Stratégie logistique des équipements de protection individuelle (EPI), lancement d'un inventaire des stocks d'EPI dans les établissements et services pour le suivi en temps réel et réassort.

En **Domicile Collectif**, des mesures de confinement et de distanciation ont été prises dès le 9 mars. Des renforts ont été mis en place pour



“ La pandémie a eu un impact sur nos activités et notre organisation ”

pallier l'interruption partielle ou complète des services d'aide à domicile et SSIAD (ajout du ménage, bio-nettoyage et entretien du linge).

En **Domicile Services**, les activités ont été adaptées aux besoins essentiels notamment ceux des personnes isolées (appels téléphoniques quotidiens, aide aux courses, pharmacie, ...).

SOINS À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

Les 6 SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) de la région ont poursuivi leur prise en charge de patients en prenant également toutes les mesures gouvernementales de protection sanitaire. Les tâches ont été plus nombreuses et plus complexes à assurer, beaucoup de services à domicile ayant interrompu leur activité. La fermeture des ESA (équipes spécialisées Alzheimer) a permis un redéploiement de certains professionnels auprès des EHPAD. Les équipes ont réussi à maintenir un accompagnement personnalisé grâce au renfort d'autres pôles. L'accompagnement des responsables via des réunions en visioconférence a permis de fluidifier les réponses au parcours des patients et la coordination des actions à déployer au domicile.

Pour coordonner et assurer la gestion de crise, le Comité de Direction du pôle Personnes Âgées se réunissait tous les matins afin d'organiser les différentes stratégies à mettre en œuvre pour que les résidents et les professionnels soient protégés :



création d'outils, notamment pour le recensement des besoins, la collecte de données chiffrées à destination des autorités sanitaires, la veille sur les textes officiels, et la prise de décision.

Un support de communication, le «Flash Info» a été également mis à jour au quotidien afin d'informer les responsables et directeurs des mesures à mettre en place dans les établissements.

Trois niveaux d'astreinte ont été définis (contre deux en temps normal).

SANITAIRE

Le centre de soins de suite et de réadaptation **Saint-Claude**, structure sanitaire basée à Trélazé (49), s'est organisé pour venir en appui potentiel dans le cadre du Plan Blanc, et a constitué un établissement de repli pour le CHU d'Angers. La structure a été très fortement mobilisée durant cette période.

Le **Centre Régional Basse-Vision et Troubles de l'Audition** a fermé ses portes. Une part des temps médicaux et des professionnels a été redéployée au sein du SSR Saint-Claude.

Le **service médical de proximité de Laval** a réduit son activité dès que la cellule spécifique de patients Covid-19 a été mise en place sur l'agglomération lavalloise, et par mesure de protection des médecins retraités exerçant au sein du centre. Ces démarches ont été effectuées en lien avec les autorités sanitaires et le Conseil de l'Ordre départemental des médecins.

HANDICAP ADULTE

Les établissements d'hébergement accueillant des personnes en situation de handicap psychique, physique ou cérébrolésées (Maisons d'Accueil Spécialisées, Foyers d'Accueil Médicalisés et Foyers de Vie, Résidences) ont maintenu leur activité d'accompagnement et de soins en appliquant toutes les mesures gouvernementales de protection sanitaire en vigueur.

ESAT et entreprises adaptées et services d'insertion professionnelle : les établissements ont fermé leurs portes, à l'exception des activités spécifiques de blanchisserie maintenues par les équipes encadrantes des établissements.

Etablissements d'accompagnement des enfants ou adultes déficients sensoriels : les sites physiques étaient fermés mais les professionnels sont restés mobilisés en distanciel auprès des enfants et familles suivis, avec également le recours à des plateformes numériques (en lien avec l'Education Nationale).

Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, services d'évaluation et de réentrainement ou rééducation, services de coordination de parcours, d'aide et de soutien dans l'emploi : mise en place d'une plateforme téléphonique pour l'évaluation des besoins des usagers restant à leur domicile, avec passage de professionnels au cas par cas.

ENFANCE & FAMILLE

Parmi les **48 crèches** gérées en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Sarthe, 6 structures sont restées ouvertes et opérationnelles pour l'accueil des enfants des professionnels de santé. Le secteur Enfance est resté à l'écoute des autorités et collectivités en cas de nécessité de réouverture pour les professionnels prioritaires. Certains professionnels de l'enfance sont par ailleurs venus en soutien du secteur de la protection de l'enfance.

Les **relais assistantes maternelles** ont maintenu leur activité sous la forme d'une coordination téléphonique.

Les **lieux d'accueil parents-enfants** ont été fermés.

Le **Centre Maternel et les pouponnières d'Angers et de Distré** ont maintenu leur activité d'accompagnement des enfants et familles en appliquant toutes les mesures gouvernementales de protection sanitaire en vigueur ; la pouponnière a également assuré des accueils d'urgence.

PROTECTION DE L'ENFANCE ET HANDICAP ENFANT

Le **Centre Action Médico-Social Précoce** a fonctionné sous la forme d'une plateforme téléphonique.

Le **SESSAD Autisme** a poursuivi ses activités auprès des enfants et des familles.

SERVICES ADULTES

Télétravail puis activité partielle selon les cas.

SOINS DENTAIRES

Les **23 centres de santé dentaire** de la région ont mis leur activité de soins courants en arrêt temporaire pour pourvoir aux seuls soins véritablement urgents, en fonction des directives prises par les Conseils de l'Ordre départementaux.

L'organisation a été hétérogène en fonction des départements de la région et a évolué quotidiennement. Les centres mutualistes ont contribué à la permanence de soins face aux urgences.

OPTIQUE ET AUDITION

Les **centres optique et d'audition** de la région ont été fermés mais un dispositif d'urgence a été mis en place : un numéro d'appel affiché sur la devanture de chaque magasin réoriente vers une plateforme régionale de réponse téléphonique et d'évaluation de l'urgence pour que les clients puissent le cas échéant être dépannés. Un service d'urgence physique a été mis en place dans plusieurs centres de la région, des professionnels se sont déplacés en fonction du niveau d'urgence.

Pour le pôle Services et Biens Médicaux, il a été nécessaire de recourir à la mise en place du chômage partiel pour la quasi-totalité des effectifs des activités métiers. Pendant cette période, la majorité des salariés des fonctions supports ont pu télétravailler.

Tous les établissements de VYV³ Pays de la Loire ont pu rouvrir le 11 mai 2020 avec la mise en place de protocoles sanitaires très stricts. Les salariés des fonctions supports ont quant à eux pu revenir travailler sur les sites administratifs tout en maintenant un certain nombre de jours de télétravail par semaine.

Le second confinement qui s'est déroulé du 30 octobre au 15 décembre 2020 a eu moins d'impact sur nos activités ; notamment dû au fait que les établissements du pôle Services et Biens Médicaux, considérés comme des commerces essentiels, sont restés ouverts durant cette période.

Un élan de solidarité entre les professionnels

Face à la crise, quelles actions de solidarité ? A situation exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle ! Les professionnels ont su faire preuve de réactivité, de solidarité et d'un engagement sans faille. Chaque jour, sur le terrain, dans les EHPAD, crèches, SSR, résidences autonomie, ... et à domicile, ils ont répondu présent. Ils se sont mobilisés pour venir en aide dans les établissements et services pour personnes âgées (renfort administratif et en soins).

Retour sur quelques initiatives menées sur tout le territoire

La mobilisation des professionnels a été remarquable pendant cette crise sanitaire sans précédent : il y a eu un fort élan de solidarité de l'ensemble des salariés du Groupe, qui ont ainsi mis en place des initiatives solidaires transverses.

Plus de 210 collaborateurs de VYV³ Pays de la Loire se sont portés volontaires et ont été « redéployés » au sein d'EHPAD ou d'établissements d'hébergement dans le champ du handicap pour assurer des missions de soutien auprès du personnel titulaire habituel. Des professionnels du secteur de la déficience sensorielle enfants et adultes, ainsi que du secteur Petite Enfance, ont également été redéployés vers le SSR Saint-Claude, le secteur Personnes Agées et les MAS et FAM.

Cette mobilisation est le résultat d'un appel à volontariat organisé lors du premier confinement au sein de chaque pôle afin de permettre aux salariés volontaires et disponibles (compte tenu des activités arrêtées temporairement), de venir en renfort. Ceux-ci ont exercé des missions dans les établissements d'hébergement (personnes âgées, handicap) telles que la distribution des repas, la lingerie ou encore le ménage dans le cadre d'une convention de mise à disposition.



Pour le pôle Personnes Agées particulièrement, des professionnels de différents secteurs se sont mobilisés :

- Pôles Accompagnement et Soins et Services et Biens Médicaux
- Domiciles Services
- SSIAD (ergothérapeutes, psychologues, élèves AS, ...)
- Réserve sanitaire (IFAS / IFSI)
- Association Aide à Domicile pour Tous 44 (partenariat).

Des démarches mutualisées se sont également mises en place :

- L'existence d'une expertise de pratiques en hygiène sur le site du SSR Saint-Claude a permis la création d'une équipe mobile hygiène mobilisée au bénéfice des établissements handicap de Maison Rochas en période épidémique.
- La création d'un atelier de couture à l'ESAT Bord de Loire a permis la confection d'EPI (Arceau tabliers).

Une gestion unifiée des équipements de protection individuelle (EPI)

Des actions collectives menées en lien avec le Groupe VYV, VYV³ ou encore le GAM, ont permis de mettre en place des solutions rapides pour limiter concrètement les impacts de la difficulté d'approvisionnement de certains EPI (masques, surblouses, gants, ...).

Un pilotage a été assuré et géré par les équipes des services généraux pour coordonner et sécuriser autant que possible l'approvisionnement en équipements de protection des établissements, et plus spécifiquement en masques et solutions hydroalcooliques.

Cette gestion s'est effectuée dans un cadre régional de coordination et de mutualisation solidaire des commandes, stocks, avec une attention particulière pour la juste répartition des équipements.

Dons d'équipements entre les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Pour faire face à la pénurie nationale des EPI et permettre aux salariés d'accompagner et de soigner les usagers au quotidien en toute sécurité, VYV³ Pays de la Loire a bénéficié de nombreux dons de masques et de matériels.

Plus de 320 000 masques collectés, mutualisés et répartis dans nos établissements et services.

- **plus de 250 000** masques sur dotations de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
- **33 000** masques par Harmonie Habitat pour l'ensemble des personnels soignants des EHPAD
- **22 000** masques par la centrale d'achat du secteur dentaire
- **20 000** masques par l'association «Les amoureux du désert»

Focus «initiative de confection interne» :

L'ESAT Bord de Loire a saisi l'opportunité de confectionner des masques en tissu. 500 masques lavables, aux coloris variés, ont ainsi été produits et vendus.

Focus «initiative masques inclusifs» :

La filière audition s'est équipée, auprès d'une entreprise des Pays de la Loire en lien avec APF France Handicap, de 800 masques inclusifs dont la particularité est d'être transparents. L'intérêt est de permettre aux salariés en contact avec des personnes présentant des difficultés sensorielles de pouvoir se faire comprendre plus facilement, notamment grâce à la lecture labiale ; une nécessité pour maintenir la relation humaine et la communication.

Solutions hydro-alcooliques

- **450 litres** de solution hydro-alcoolique fournis par LYRECO (opérateur de fournitures de bureau et services généraux, fournisseur de VYV³ Pays de la Loire).
- **des solutions** hydro-alcooliques et des crèmes hydratantes offertes par les enseignes L'Oréal-La Roche-Posay.

Visières de protection

Des visières de protection fournies par le collectif « Visières solidaires 44 » et le Lycée polyvalent Chevrollier d'Angers pour les établissements du Maine-et-Loire.

Tabliers

L'ESAT Arceau a été sollicité pour la fabrication de tabliers jetables destinés au personnel du SSR Saint-Claude. Deux travailleurs de l'équipe travaux de l'Entreprise Adaptée Arceau ont procédé à la découpe des tabliers à partir de film utilisé pour la protection des sols. 1 663 tabliers ont ainsi été fabriqués sur la période des mois d'avril et mai 2020.

Offre de bons carburant par le Groupe TOTAL pour les professionnels des EHPAD : des bons utilisables dans les stations TOTAL.

De nombreux partenariats activés et des soutiens reçus pour les résidents/usagers des établissements et services accueillant des personnes âgées

Les acteurs locaux se sont organisés pour soutenir les professionnels mobilisés au quotidien dans la gestion de la crise sanitaire.

Cette période a mis en exergue l'importance des acteurs et partenaires locaux dans le soutien des activités aux personnes âgées pour affronter l'épidémie.

Interventions d'aide de volontaires en santé dans les établissements du pôle Personnes Agées

- Des interventions régulières des équipes de la Croix-Rouge Française.
- Des interventions de volontaires bénévoles de l'Ordre de Malte pour aider à l'organisation des visites des familles dans les établissements.
- Des interventions des équipes de Médecins Sans Frontières pour aider les établissements touchés par des foyers de contamination au Covid-19 et n'ayant pas de médecin coordonnateur (ex : EHPAD « Les Noisetiers » à Angers).

Prêts de matériels

Des tablettes pour maintenir le lien entre les résidents et les familles

- Des tablettes ont été mises à disposition du SSR Saint-Claude, des Maisons d'Accueil Spécialisées, des Foyers d'Accueil Médicalisés et des Foyers de Vie par le Conseil Départemental 49.



La

F E H A P

a versé une subvention de 8 300 € pour financer l'achat de tablettes destinées à favoriser les appels vidéo entre les résidents et leur famille au sein des EHPAD.

Du matériel de restauration a été mis à disposition par les entreprises Sodexo, Medirest et plusieurs établissements scolaires

Des aides financières ont été attribuées par :

- le Crédit Agricole
- la Fondation Hospitalière de France
- la Fondation des Hôpitaux de Paris

En parallèle de ces partenariats, de belles initiatives favorisant le lien social et familial ont vu le jour dans les établissements et services pour personnes âgées afin de lutter contre l'isolement :

- un soutien psychologique a été proposé aux résidents par les bénévoles de la Croix-Rouge et/ou les psychologues du réseau (entretiens téléphoniques et visioconférences).
- les activités ont été maintenues, avec des modalités adaptées, pour préserver le lien social (séances via Skype, séances de sophrologie, de sport depuis les balcons, de gym douce à la porte des résidents, concours de travaux manuels).
- des familles et des bénévoles volontaires sont intervenus le week-end pour accueillir les familles et les proches.
- une cellule d'écoute organisée par l'association «Soutien aux professionnels de santé» a été proposée aux professionnels.
- Maison Rochas, établissement d'hébergement et d'accueil de jour pour personnes en situation de handicap psychique, a installé une yourte dans son parc et a proposé des vacances au camping pour pallier l'annulation de tous les séjours proposés habituellement lors de la période estivale.



Luc Hubelé
Président
du pôle Services et Biens Médicaux

Le développement et l'accompagnement de l'offre de soins

Nous devons demeurer un acteur de premier plan.

La COVID nous a montré en 2020 qu'ensemble nous étions plus forts. Fort de la régionalisation des structures, le pôle Services et Biens Médicaux a su affronter un environnement économique hostile. Certes, avoir une trésorerie contenue est un atout pour une entreprise mais le capital humain équilibre son bilan, et c'est grâce à ce capital que notre démarche a du sens.

Dans le monde de la santé, de l'économie sociale et solidaire, nous ne devons pas rester une simple variable d'ajustement. Nous devons prendre toute notre place avec notre savoir-faire et nous devons le faire savoir. Notre modèle économique est remarqué par les pouvoirs publics, les collectivités... Notre ambition est légitime. A la table des négociations pour le 100% santé avec l'ensemble des professionnels nous notons une forme de reconnaissance ; idem avec le traitement partagé des urgences avec nos professionnels de santé mutualistes et les libéraux lors du premier confinement.

Notre ambition est claire : à chaque fois que cela est possible, continuer de faire de notre modèle mutualiste une référence à l'échelle de notre territoire ligérien tant au niveau de la recherche, de l'amélioration de l'accès au marché des produits innovants pour les patients, que de l'envie de concrétiser la durabilité en créant des partenariats, valorisant ainsi notre dynamisme et notre enthousiasme. S'inscrire dans une démarche de développement durable, véhiculer des valeurs positives et surtout : rester authentique. La satisfaction de notre clientèle est notre priorité. Savoir satisfaire en adoptant le prix le plus juste est un gage pour que le client pleinement satisfait se transforme en véritable ambassadeur de l'esprit mutualiste.

Nous devons continuer de créer de la transversalité entre nos différents métiers afin d'offrir une offre nouvelle pour accompagner la personne tout au long de sa vie. L'ambition que nous portons collectivement au sein du groupe est de réussir à définir une politique qui soit porteuse de sens et d'attractivité. Quatre exemples pour illustrer mon propos :

SSR Saint-Claude troisième pôle d'hospitalisation qui s'appuie sur le réseau Basse vision de proximité des Pays de la Loire sur les cinq départements, en déficience auditive avec le CERTA centre régional troubles de l'audition.

Alliance VYV³ Pays de la Loire avec Aide à Domicile pour Tous 44 service d'aide à la personne et le service à domicile au quotidien et Anjou accompagnement et plus de 30 ans d'expérience dans l'accompagnement des personnes pour bien vivre chez soi.

Le déploiement du dispositif «Chez vous» qui s'étoffe, l'objectif est de déployer sur l'ensemble de la région une offre de service en optique, audition et partiellement dentaire à l'attention des personnes en perte d'autonomie. Cette offre se décline sur le lieu de résidence des patients, domicile privé ou établissement.

Ouverture d'une plateforme d'orientation et de coordination pour les patients présentant un trouble du neurodéveloppement âgés de 0 à 6 ans avec un partenariat CHU de Nantes et ADAPEI Loire-Atlantique.

Le renforcement de notre compétitivité doit passer par le développement d'une logique d'attractivité, de dynamisme et de réactivité. Je ne doute pas que nos entreprises, de par leur ancrage territorial et leur capacité à valoriser un savoir-faire sont parfaitement positionnées sur les métiers de demain.

Malgré les difficultés imposées par la crise sanitaire, les élus et collaborateurs de VYV³ Pays de la Loire ont poursuivi leurs efforts pour développer ou enrichir l'offre des services et établissements mutualistes.

Des nouvelles offres de services

MAINTIEN À DOMICILE : l'Alliance VYV³ Pays de la Loire, ADT 44 et Anjou Accompagnement

VYV³ Pays de la Loire a conclu, le 2 décembre 2020, un accord de partenariat stratégique avec les associations ADT 44 (Aide à Domicile pour Tous) et Anjou Accompagnement, visant à proposer une offre de services coordonnée pour faciliter le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Les raisons de cette alliance

Ce rapprochement est le fruit de constats partagés : le nécessaire découplage des interventions sociales et médico-sociales au domicile des usagers pour une meilleure qualité de service, l'exigence de renforcer les conditions de sécurité au domicile par l'intégration de nouvelles technologies et enfin, le besoin de repenser le modèle de soutien à domicile, avec la prise en compte des habitats regroupés et inclusifs comme solutions alternatives.

Ce partenariat stratégique, c'est aussi une alliance inédite entre un acteur mutualiste et deux acteurs associatifs, qui partagent les mêmes valeurs de solidarité et d'entraide, qui s'appuient sur les mêmes modes de gouvernance et de principe de non-lucrativité et enfin, qui ont fait la preuve de collaborations réussies par le passé.

Des objectifs partagés au service d'une même ambition

Cette alliance traduit l'ambition de créer ensemble des parcours de vie pour les publics fragiles, avec des solutions nouvelles d'accompagnement. Pour ce faire, plusieurs objectifs opérationnels ont été formalisés :

- **La création** de 6 nouveaux services polyvalents d'aide et de soins à domicile, dits SPASAD, consistant au regroupement en une seule entité d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). L'intérêt d'un tel dispositif réside dans le fait que chaque usager a un seul interlocuteur, qui organise les différentes interventions à son domicile et peut, à tout moment par sa vision 360°, lui adapter ses services et ses aides à son besoin.
- **La mise en place** de 4 nouveaux dispositifs innovants de vie à domicile, dits Divadom, comme alternative à l'Ehpad. L'avantage de ce dispositif est, quant à lui, de mettre à disposition de l'usager un panier de prestations personnalisées (soins infirmiers, actions de prévention, aide à domicile, accompagnement social...) dans le cadre d'un accompagnement global, comme il en bénéficierait en établissement.
- **L'ouverture** de 3 habitats inclusifs pour les personnes en situation de handicap, pour faciliter l'accès en milieu ordinaire.

Cette alliance, forte et intégrée sur la région Pays de la Loire, s'affirme comme une réponse majeure et innovante pour le soutien à domicile.

TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT : création d'une plateforme pour les enfants de 0 à 6 ans

La plateforme de coordination et d'orientation des troubles du neuro-développement, portée par le pôle Accompagnement et Soins en collaboration étroite avec le CESAME, a ouvert ses portes en octobre 2020. Inscrite dans le cadre des orientations de la Stratégie de l'Autisme, elle a pour objectif de proposer un parcours coordonné de bilans et d'interventions précoces sur une durée d'un an pour les enfants de 0 à 6 ans dès le repérage des troubles.

Cette structure novatrice permet d'accélérer l'accès au diagnostic, de favoriser des interventions précoces et ainsi de répondre aux problèmes d'errance diagnostique pour réduire les sur-handicaps. L'enjeu de la plateforme est donc d'agir sur les déviations dans les trajectoires développementales le plus tôt possible.

EQUIPE MOBILE DU SSR SAINT-CLAUDE

Suite à un appel à projet de l'ARS en 2019, le SSR Saint-Claude, en partenariat avec le CHU d'Angers et le CESAME, a mis en place depuis le 1^{er} janvier 2020 une équipe mobile psycho-cognitivo-comportementale.

Cette équipe extrahospitalière, experte et pluriprofessionnelle, intervient sur les lieux de vie (privés ou institutionnels) pour améliorer la prise en charge des troubles du comportement de patients/résidents, favoriser la fluidité de leurs parcours, soutenir les professionnels et les aidants informels dans la prise en charge de ces personnes et prévenir leur épuisement.

DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF «CHEZ VOUS»

Pour faciliter le recours aux prestations optique, audition et dentaire, VYV³ Pays de la Loire a déployé le service « **Chez Vous** ».

Parce que certaines personnes ont du mal à se déplacer, vivent en établissements spécialisés ou manquent tout simplement de temps pour se rendre dans les établissements du pôle Services et Biens Médicaux, VYV³ Pays de la Loire propose un nouveau service : « **Chez Vous** ».

Ce service de proximité leur offre la possibilité de bénéficier, chez eux, de diverses prestations tant en santé visuelle, auditive que dentaire. Bilans, conseil et vente de lunettes et appareillages auditifs, réglage et suivi des équipements sont ainsi proposés, avec les mêmes prix et avantages que ceux pratiqués dans les centres Ecouter Voir. Quant à la prestation en santé bucco-dentaire, elle a la particularité d'être réservée aux seuls résidents des établissements spécialisés.

Ne programmez plus votre déplacement, programmez plutôt notre venue.



Un service d'optique, d'audition et dentaire à votre domicile

Des développements par créations, reprises en gestion, sollicitations

L'HABITAT ET LE DOMICILE AVEC LES RÉSIDENCES IRIS, LES HORTENSIAS, ...

Le pôle Personnes Agées poursuit son développement et oriente son offre vers des activités d'habitats inclusifs et accompagnés. De nouveaux concepts prenant en compte les dimensions architecturales, domotiques, organisationnelles et environnementales sont à l'étude.

Ainsi, divers rapprochements et reprises en gestion se sont opérés en 2020 venant étayer l'offre de soins du Groupe VYV sur le territoire et concrétiser les objectifs de développement à l'échelle régionale.

Reprise en gestion du SSIAD « Entre Loire et Coteaux » (49)

Le SSIAD « Entre Loire et Coteaux » situé en Maine-et-Loire est réparti sur 2 sites : Montilliers (son siège), et Beaulieu-sur-Layon. Ce SSIAD est composé de 182 places réparties entre 158 places pour personnes âgées, 14 places pour adultes en situation de handicap de moins de 60 ans et une équipe spécialisée Alzheimer de 10 places.

Mandat de gestion, avec l'association AGEVIE, qui gère la résidence autonomie « Les Hortensias » au Croisic (44)

L'établissement dispose d'une capacité d'accueil de 24 places avec une possibilité de développement en matière d'habitat inclusif, en accueillant des personnes en situation de handicap, des jeunes travailleurs et des étudiants dans la limite de 4 places.

La reprise en gestion de cet établissement sera effective à compter du 1^{er} janvier 2021.



Ouverture de la résidence « Iris » à Saint-Sébastien-sur-Loire (44)

Ce projet, porté par la municipalité de Saint-Sébastien-sur-Loire, la CDC Habitat et VYV³ Pays de la Loire, s'inscrit dans une opération montée avec le promoteur BatiNantes.

Il s'agit d'un modèle d'habitat intergénérationnel et accompagné proposant un projet de vie sociale qui accueille, en cœur de ville, 23 personnes âgées, seules ou en couple, ainsi que 12 familles. Le bâtiment est intégré dans un collectif intergénérationnel de 45 autres logements ainsi que des bureaux municipaux en rez-de-chaussée (action sociale, jeunesse et vie scolaire).

Cette évolution de l'offre de soins et d'accompagnement autour de l'autonomie s'inscrit dans les grands enjeux nationaux. Les équipes travaillent au quotidien sur de nouvelles solutions qui permettent :

- de préparer au mieux la société à la longévité, avec un fort enjeu d'inclusion,
- de garantir un accompagnement dans la dignité et le respect de la citoyenneté des personnes en perte d'autonomie,
- d'accompagner toute personne en risque de perdre son autonomie, du fait de l'âge, d'un handicap, et plus largement d'une situation de fragilité ou d'exclusion.

Création et ouverture d'une structure Petite Enfance, le multi-accueil « Zéphir & Co », à Orvault le 1^{er} septembre 2020.

Création d'un Pôle de Compétences et des Prestations Externalisées

Dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale en faveur de l'inclusion et de l'autonomie des adultes en situation de handicap, création d'un Pôle de Compétences et des Prestations Externalisées, rattaché à la maison d'accueil spécialisée Horizons en Loire-Atlantique. Ce dispositif vient compléter la palette de l'offre médico-sociale en proposant une réponse souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, permettant ainsi à la personne d'être accompagnée selon ses besoins et ses compétences sur son lieu de vie.



A venir, en 2021 :

- l'ouverture de la résidence « Emblème » à Saint-Herblain (44),
- la création d'une résidence autonomie à Vallet (44),
- la création d'un nouvel habitat accompagné à Rezé (44),
- la création d'un Habitat Seniors au Lion d'Angers (49) et Moncé-en-Belin (72),
- la transformation d'un Square des âges en Habitat Inclusif à Château-Gontier (53),
- les programmes intergénérationnels des Noisetiers 1 à Angers (49), de Mauges-sur-Loire (49) et de Cossé-Méral (53).

Ces structures accueilleront des publics âgés, en situation de handicap ainsi que des étudiants ou jeunes actifs. Elles constitueront une réelle opportunité pour promouvoir une offre transversale entre les pôles métiers de VYV³ Pays de la Loire.

RÉAMÉNAGEMENT, OUVERTURES DE CENTRES DENTAIRE, OPTIQUE ET AUDITION

Courant septembre 2020, le pôle Services et Biens Médicaux a procédé à la création d'un second centre d'audition à Laval, rue Ferdinand Soulet, et au transfert sur le même site du centre de santé dentaire anciennement situé rue Jules Ferry.

Avec l'ouverture de ce centre de santé auditive, Le pôle Services et Biens Médicaux enrichit son offre sur la ville de Laval et conforte sa place de premier acteur de la santé auditive sur le département de la Mayenne.

Le déménagement du centre dentaire a été l'occasion de faire peau neuve en adoptant le nouveau concept défini par VYV³. Le nouvel aménagement permet à l'équipe dentaire d'accueillir les patients dans des espaces plus clairs et accueillants et aux praticiens de disposer d'un plateau technique optimisant leurs conditions de travail pour une prise en charge de qualité. Quant à l'ensemble de la stérilisation, elle a été repensée pour répondre aux dernières exigences en termes d'hygiène et assurer ainsi une pleine sécurité.

Le pôle Services et Biens Médicaux a également ouvert un nouveau site en Vendée à La Roche-sur-Yon réunissant les trois activités optique, audition et dentaire, dans un même espace de près de 800 m².

Ainsi, dès le 27 octobre, ce sont les enseignes Ecouter Voir optique et audition qui ont ouvert leurs portes au public.

S'agissant de l'activité audition, les deux audioprothésistes aidés de leurs assistantes, accueillent et accompagnent dorénavant leurs clients dans leurs besoins de solutions auditives dans un espace au concept lumineux et chaleureux de 125 m². Côté optique, l'espace est tout aussi généreux pour les 5 opticiens de l'enseigne, avec 235 m² de superficie, dont deux salles spécifiques dédiées aux examens de vue et à la contactologie.

Enfin, les 15 collaborateurs du centre dentaire ont, quant à eux, démarré leur activité à la mi-novembre. Le centre, grâce à sa superficie de 380 m², offre une capacité d'accueil de 6 fauteuils dont 4 pour les omnipraticiens et 2 pour les orthodontistes.



Des décisions en responsabilité : fermetures, transfert de gestion

FERMETURE DE LA PHARMACIE DE CHOLET ET DE CENTRES DENTAIRES

S'agissant de l'activité pharmacie, l'année 2020 a été marquée par la mise en œuvre de la décision du Conseil d'Administration, à savoir la fin de l'activité Pharmacie.

En effet, compte tenu des difficultés persistantes rencontrées par l'activité pharmacie, en dépit du plan de redressement engagé, le Conseil d'Administration avait envisagé la cessation définitive de cette activité et ainsi demandé à la Direction du pôle Services et Biens Médicaux lors de la séance du 12 décembre 2019 d'étudier un projet de licenciement collectif.

Ce projet concernant au moins 10 salariés sur une même période de 30 jours dans une entreprise d'au moins 50 salariés, le Code du Travail imposait la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) visant à éviter les licenciements ou en limiter le nombre.

La mise en œuvre du dispositif a été validée lors de la séance du Conseil d'Administration du 17 juillet 2020 ; l'Assemblée Générale a validé et autorisé la cessation définitive de l'activité pharmacie le 7 septembre 2020.

A noter que les différentes mesures du PSE, parmi lesquelles le reclassement interne, un Plan de Départs Volontaires et le reclassement externe, ont permis de limiter l'impact social.

S'agissant de l'activité dentaire, un plan de redressement de la filière a été mis en place au cours de l'année 2020. En effet, les résultats économiques de cette activité, comme sur l'ensemble de VYV³, se sont dégradés d'année en année pour atteindre environ 1,5 M€ en 2018 et 2019 sur notre région.

Aussi, un audit suivi d'un plan d'actions, a été initié par la Direction santé dentaire de VYV³ et accompagné par les régions. Entre autres mesures, des restructurations de centres ont été travaillées et notamment la fermeture des centres qui, par manque d'activité chronique et également par manque de dentistes, n'ont jamais pu atteindre l'équilibre.

Trois centres ont été concernés immédiatement sur la région : Saint-Etienne-du-Bois (85), Nantes Pierres Noires (44) et Craon (53) dont la fermeture a été validée lors du Conseil d'Administration du 17 juillet 2020.

A noter que deux autres centres à Saint-Gilles-Croix-de-Vie et au Mans sont en sursis.





« Ce transfert traduit tout l'enjeu et la responsabilité des instances dirigeantes de VYV³ Pays de la Loire »

TRANSFERT DE L'ACTIVITÉ ENTREPRISE ADAPTÉE ARCEAU À L'ADAPEI 49

Le 31 décembre 2020, l'entreprise adaptée Arceau Anjou du pôle Accompagnement et Soins de VYV³ Pays de la Loire a été officiellement transférée à l'association Adapei 49.

Depuis plusieurs années l'Entreprise Adaptée Arceau Anjou poursuivait l'objectif de retrouver une performance économique et une adaptation aux nouveaux enjeux d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Les mesures et investissements de relance effectués ont permis d'identifier un certain nombre d'orientations à prendre, sans toutefois réussir à garantir à court terme le redressement de la situation.

Après étude des différentes alternatives, et dans le cadre d'une décision difficile prise en responsabilité, le pôle Accompagnement et Soins s'est résolu au transfert de l'activité avec l'objectif premier d'assurer la préservation de l'ensemble des emplois attachés.

De par sa forte expérience du secteur, son partenariat historique et local avec les activités mutualistes et l'inscription commune dans le champ et les valeurs de l'économie sociale solidaire, l'association Adapei 49 présentait les qualités requises pour la reprise de cette activité.

Après une phase d'étroite collaboration associant les équipes respectives pour préparer au mieux les modalités du transfert, la cession de l'activité à l'association a été actée le 1er janvier 2021. La structure est désormais dénommée Entreprise Adaptée de Verrières-en-Anjou et a rejoint le « pôle Entreprise Adaptée » de l'Adapei 49 comptant trois autres entreprises adaptées. Cette opération s'est déroulée avec succès, en permettant que les emplois des 57 personnes, dont 48 en situation de handicap, soient intégralement sauvegardés.

Ce transfert traduit tout l'enjeu et la responsabilité des instances dirigeantes de VYV³ Pays de la Loire, en vue de garantir la pérennité de chaque activité pour assurer la performance globale de l'entreprise.



Guy Piétin
Président
du pôle Accompagnement et Soins

Des innovations mutualistes dans les Pays de la Loire

«Ce qui est possible mérite d'avoir sa chance» - Albert CAMUS

Pour VYV³ Pays de la Loire, ce possible est la recherche constante, déterminée de solutions innovantes pour améliorer notamment les conditions de vie des personnes en situation de perte d'autonomie du fait de l'âge ou du handicap.

Grâce à l'engagement de nos professionnels, l'année 2020 fut fertile en développement de dispositifs visant cet objectif. Chaque projet est construit dans une démarche partenariale avec des associations locales. Il en est ainsi de VYV@Dos dans le saumurois avec l'association Anjou Accompagnement, de Philemon qui renforce le SPASAD (associatif et VYV³ Pays de la Loire) en y incluant une solution technologique coordonnée par le Centich.

Le projet de co-aidance illustre l'implication de VYV³ Pays de la Loire dans la stratégie aidants/aidés du groupe VYV. Autre innovation technologique, l'application SENS qui améliore la qualité de vie des déficients auditifs et visuels. Pour faciliter le parcours patient, des services de téléaudiologie et téléconsultation avec des ORL sont désormais proposés.

Toutes ces innovations sociales et technologiques (Philemon, l'expérimentation Logement évolutif pour une nouvelle autonomie, technicothèque) ont fait l'objet de reconnaissances par des prix et des financements de la part des pouvoirs publics français et européen (Centich pour ses projets d'excellence liés au vieillissement actif et en bonne santé).

L'activité internationale, source d'inspiration professionnelle s'est adaptée au contexte de la crise sanitaire, en poursuivant ses échanges dans les différents réseaux existants dans le secteur de la déficience sensorielle mais aussi en initiant de nouveaux dans les secteurs du handicap psychique, des personnes âgées et de la petite enfance.

Accompagner, soutenir tous nos collaborateurs dans cette période particulière est un devoir, une fierté et donne un vrai sens à notre engagement mutualiste.

L'innovation est bel et bien au cœur des pratiques mutualistes !

L'innovation permet d'apporter un service personnalisé aux usagers.

Nos domaines d'innovation tournent autour de trois grands axes : l'accès aux soins, l'accompagnement des personnes fragilisées et tout ce qui peut rendre quelqu'un davantage acteur de sa santé.

A l'échelle régionale, des projets innovants ont vu le jour en 2020, permettant ainsi de promouvoir notre excellence opérationnelle et donner un cadre commun entre les pôles à son déploiement.

Vyv@dos, l'EHPAD à domicile en Saumurois

Vyv@dos est un dispositif innovant et expérimental, permettant aux personnes âgées du saumurois en perte d'autonomie de continuer à vivre à leur domicile.

Vyv@dos offre la possibilité de bénéficier d'un panier de services composés de soins infirmiers, d'actions de prévention, d'aide à domicile, d'accompagnement social de divers services de la vie quotidienne.

Ce projet, soutenu par l'ARS, le Conseil Départemental du Maine-et-Loire et la Maison Départementale de l'Autonomie, a mobilisé divers acteurs du territoire saumurois, en particulier, les deux co-porteurs du projet : VYV³ Pays de la Loire avec le SSIAD de Saumur (services de soins infirmiers à domicile) et l'association Anjou Accompagnement avec SAAD (service d'aide à domicile).



Philemon, une expertise reconnue dans le soutien à domicile

Dispositif renforcé de soutien à domicile, Philemon a été retenu comme une des 23 expérimentations locales d'un projet d'envergure nationale, visant à construire un nouveau modèle de soutien à domicile.

En lien avec le SPASAD angevin, coordonné par le Centich, le projet Philemon permet d'offrir aux personnes à domicile, en parallèle du SPASAD, des solutions technologiques améliorant le maintien à domicile, tout en assurant, via les Directeurs - acteurs du domicile un parcours coordonné.

A ce projet sont aussi rattachés les deux EHPAD du CCAS de la ville d'Angers et les astreintes IDES nuit pour lesquelles les EHPAD angevins ont été financés.

Pour améliorer les parcours
et la qualité de vie des
jeunes en situation de
handicap sensoriel

Pour gagner en autonomie
et trouver des réponses

Disponible en texte, vidéo
et traduit en LSF

Avec des articles classés
par thématique



L'application SENS

L'application mobile SENS vise à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs et visuels, en leur facilitant l'accès à des informations diverses, telles que la formation, l'emploi, l'offre de santé, la culture, près de chez eux.

Elle a été imaginée simple d'utilisation et adaptée à leur déficience. L'application SENS est accessible gratuitement sur les «stores» Android et IOS, ciblant les jeunes déficients auditifs et visuels du département du Maine-et-Loire dans un premier temps puis au niveau national début 2021. L'objectif à moyen terme est de permettre un accès généralisé à l'outil par des contenus spécifiques ciblés par département et région.



La téléaudiologie, nouveau parcours patient en audition

Le pôle Services et Biens Médicaux déploie un nouveau parcours patient en audition, avec notamment la téléaudiologie et les téléconsultations avec les ORL.

Le service de téléaudiologie, déployé sous le nom Ecouter +, offre la possibilité d'organiser un rendez-vous de suivi ou d'urgence à distance, au sein du centre d'audition du patient, avec un audioprothésiste du réseau «Ecouter Voir» lorsque l'audioprothésiste du centre n'est pas disponible ou absent.

Ce service qui s'apparente à une téléconsultation est optionnel et proposé gratuitement aux patients ayant des appareils adaptés, dans les centres où le service est disponible. Il est un moyen d'optimiser les plannings entre les différents centres du réseau, notamment dans les zones où l'offre est réduite.

VYV³ Pays de la Loire a été largement partie prenante de l'expérimentation de ce nouveau service avec 7 centres d'audition (Chalonnes-sur-Loire, Beaufort-en-Vallée, Les Herbiers, Le Mans, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Challans, Doué-la-Fontaine) aux côtés des 8 autres centres pilotes. Les résultats concluants de l'expérimentation ont conduit à un déploiement national plus large à l'automne 2020 avec 55 centres (dont 20 centres en région Pays de la Loire) sur un total de 150 centres.

Par ailleurs, un nouveau modèle de téléconsultation sera testé avec le concours de plusieurs acteurs. Il pourrait déboucher sur une évolution importante dans le parcours du patient en audition et dans le service à domicile. L'objectif du test sur la téléconsultation que nous menons dans deux de nos centres auditifs est de proposer à nos patients, avec des délais de moins de 15 jours, dans des zones considérées comme des déserts médicaux, un rendez-vous avec un médecin ORL.

En pratique, le centre auditif est équipé avec un logiciel de téléconsultation par lequel un spécialiste ORL effectue sur le patient les examens auditifs lors d'une consultation à distance, puis adresse au patient un compte-rendu de consultation et une ordonnance d'appareillage si cela est nécessaire. Suite à cette téléconsultation, le patient bénéficie d'un remboursement de la Sécurité Sociale (RO) et de son organisme complémentaire (RC).



“ Ecouter + :
VYV³ Pays de la Loire a été largement
partie prenante de l'expérimentation
de ce nouveau service

VYV³ Pays de la Loire récompensé

En 2020, VYV³ Pays de la Loire s'est à nouveau distingué par sa capacité d'innovation. Plusieurs jurys ont décerné des prix ou trophées aux projets conduits par les équipes.

Le Centich multi-lauréat

L'année 2020 fut une année de développement de projets, de concrétisation et de reconnaissance des travaux menés par le Centich.

Le Centich a pour objet de rendre accessible les aides techniques pour communiquer, informer, se déplacer, se soigner, sécuriser son environnement, coordonner l'intervention des aidants naturels et celle des services à domicile, étudier, travailler, tout simplement pour vivre, et vieillir chez soi en toute autonomie. Il s'agit d'un dispositif ressource au rayonnement national.

L'OBTENTION DE FINANCEMENTS INÉDITS POUR L'EXPÉRIMENTATION LENA

Le Centich a reçu un avis favorable pour mener l'expérimentation LENA (Logement Evolutif pour une Nouvelle Autonomie) sur les territoires de Saumur et de Cognac pour une période de 3 ans dans le cadre de l'article 51. Ce dispositif a été pensé pour sécuriser le retour à domicile d'une personne âgée en situation de perte d'autonomie ayant besoin d'une adaptation de son logement et/ou de son environnement, à la suite d'une hospitalisation.

Le dispositif article 51

L'article 51 de la loi de financement de la Sécurité Sociale 2018 introduit un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé, reposant sur des modes de financement inédits.

Et ce, dès lors que ces nouvelles organisations contribuent à améliorer le parcours des patients, l'efficacité du système de santé, l'accès aux soins ou encore la pertinence de la prescription des produits de santé.

L'expérimentation LENA concerne 180 personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de dépendance GIR 4 et GIR 3, sortant d'une hospitalisation dans l'un des services des centres hospitaliers de Saumur et de

Cognac pour une durée d'hébergement allant de 15 à 21 jours.

Une fois les personnes âgées arrivées dans leur logement de transition, équipé de technologies et de matériels personnalisés à leurs besoins, elles pourront prendre en main ces équipements pour préparer leur retour à domicile dans les meilleures conditions de vie possibles.

INNOVATION DIGITALE EN SANTÉ : UNE NOUVELLE ÉTOILE POUR LE CENTICH

Le Centich a obtenu une quatrième étoile dans le cadre du projet européen *Horizon 2020* : *partenariat d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé*.

Parmi les 32 villes et régions européennes, et leurs partenaires, récompensés pour leurs projets d'excellence, figurait le Centich pour sa mise en place des solutions techniques, sociales ou structurelles afin de renforcer l'efficacité des systèmes de soins sur son territoire.

OBTENTION DE FONDS PÉRENNES POUR LA TECHNICOTHÈQUE 49

Le Centich, au nom de la Technicothèque, a obtenu une enveloppe supplémentaire de 32 000 € auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie de Maine-et-Loire pour financer les interventions d'ergothérapeutes auprès de personnes en situation de handicap ayant moins de 60 ans.

C'est une nouvelle reconnaissance de l'activité de la Technicothèque de la part du Département.



Le projet Co-aidance

Le Projet Co-aidance est une innovation illustrant toute l'implication de VYV³ Pays de la Loire dans la stratégie aidants-aidés du Groupe VYV.

Le pôle Personnes Âgées, avec l'appui de VYV³ IT et du Use Tech'Lab de Tours, lance un projet expérimental d'application visant à favoriser les échanges avec les personnes âgées atteintes de troubles de la communication. Cette idée a été doublement primée dans le cadre du *Hacking Health Camp* de Strasbourg en mai 2020 (événement international dédié à l'innovation en santé).

Tous les jours, les professionnels de soins ou d'accompagnement sont confrontés à des difficultés de communication et d'échanges avec les personnes âgées souffrant de troubles sensoriels, d'aphasie, de troubles cognitifs ou non francophones. Une communication également altérée avec leurs conjoints, leurs familles et leurs proches aidants. C'est de ce constat qu'est née l'idée de développement d'une application digitale, Co-aidance, tant pour les aidants que pour les professionnels, afin d'aider à comprendre, se faire comprendre et à apaiser.

Cette application pour tablette intégrera une dimension communication et compréhension en mettant en avant des mots, phrases courtes, images, pictogrammes, sigles et traducteur autour de besoins fondamentaux des personnes aidées, comme manger, dormir, s'habiller... Elle aura également une approche relationnelle grâce à une banque de données personnalisées (photos, vidéos...) pour favoriser les échanges, l'apaisement, la réassurance et la médiation.

Cette solution sera testée et évaluée à partir du 2^{ème} trimestre 2021 au sein de la Résidence « Emile Gibier » à Orvault à l'origine du projet et d'autres de nos établissements et services.

Ecouter +, un service innovant de téléaudiologie de VYV³

Ecouter +, un service innovant de téléaudiologie de VYV³

A travers ce service exclusif, unique et gratuit, le Groupe VYV avec ses centres d'audition s'impose comme précurseur des consultations d'audiologie à distance.

Le groupe a remporté le 1^{er} prix pour ce service de Téléaudiologie Ecouter+ dans la catégorie « innovation et utilisation des nouvelles technologies », décerné par les Argus de l'innovation mutualiste et paritaire qui récompensent chaque année les acteurs du secteur mutualiste et paritaire, qui ont entrepris des démarches exemplaires. Une fierté pour les équipes santé auditive VYV³ Pays de la Loire à l'initiative de ce projet.



Partenariats et coopérations

Engagement : la co-construction avec nos partenaires institutionnels, européens ou internationaux. Un autre pilier important de notre engagement est celui des partenariats.

Dans chacun de ces domaines, VYV³ Pays de la Loire s'appuie sur des partenaires reconnus et mobilise leurs expertises pour mieux impulser de nouvelles dynamiques.

Participation au fonctionnement de la SCIC HACOOPA

HACOOPA est un projet d'habitats inclusifs pour personnes âgées, en Pays de la Loire.

L'objectif est de créer des maisons partagées à taille humaine en complément des grands ensembles existants, de favoriser le lien social et l'entraide entre locataires, habitants de la commune et ambassadeurs HACOOPA et de proposer une offre de services personnalisés avec un animateur de maison.

Un partenariat avec la SCIC HACOOPA

La SCIC HACOOPA réunit plusieurs acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, ses projets sont en lien étroit avec les champs d'activités de VYV³ Pays de la Loire.

Cette émergence de nouvelles formes d'habitat est intéressante et vient compléter notre offre sur le territoire. L'objectif est de se doter de vrais moyens de relations avec cette SCIC pour à la fois examiner quels enseignements tirer de cette expérience et apporter notre avis et notre regard, voire

même concevoir des opérations communes en lien avec le pôle Personnes Agées.

L'habitat inclusif, une alternative aux résidences

Pas de grands ensembles ou de grandes résidences pour seniors, les habitats partagés HACOOPA sont des lieux de vie à taille humaine, partie prenante de leur rue, de leur commune. Ils contribuent à la présence des personnes âgées dans la commune et sont des espaces d'échanges intergénérationnels situés au cœur des quartiers.

Conçu comme un habitat inclusif, le projet HACOOPA vise à prévenir les effets du vieillissement et de la perte d'autonomie, d'un point de vue physique et intellectuel par la conception d'habitats adaptés et ergonomiques, structurés autour d'espaces communs et conviviaux, favorisant l'émergence d'une vie collective.

Primeront la bienveillance, les échanges avec les voisins, la convivialité, l'ouverture d'esprit, le partage de moments avec les professionnels, les familles, les membres de la SCIC et les ambassadeurs.

“Nourrir la réflexion, favoriser les synergies, développer les collaborations et encourager les innovations



Programme Erasmus + «Older UE» : communication en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques

C'est une expérience d'accompagnement des aînés en Europe pour permettre aux professionnels de comprendre l'offre de soins et services (notion de continuum) des pays partenaires, de développer de nouvelles connaissances et de les inscrire durablement dans un socle de formation transmissible.

Des mobilités professionnelles entre les 5 partenaires européens, initialement prévues sur 2020, ont été reportées en raison du contexte sanitaire.

Les partenaires de cette coopération sont les suivants :

Réseau Européen du vieillissement ASBL - Luxembourg, Luxembourg.

Institut régional Rittmeyer pour les déficients visuels - Trieste, Italie.

Association des prestataires de services sociaux de la République Tchèque - Tabor, Tchéquie.

Dom Danice Vogrinec Maribor - Maribor, Slovénie.

VYV³ Pays de la Loire, Pôle Personnes Agées.

Actualités des réseaux Handicap (Hipen, Enviter, RFDSL, Coali)

En 2020, l'activité internationale a dû s'adapter au contexte de crise sanitaire. Les déplacements de professionnels pour les réunions de réseaux, les mobilités thématiques, les réunions de projets en cours ont été stoppés depuis le début de la crise. Les réseaux et les projets ont trouvé de nouvelles voies pour poursuivre leurs activités.

Pour les réseaux existants dans le secteur de la déficience sensorielle (ENVITER, HIPEN, Réseau francophone en Déficience Sensorielle et du Langage RFDSL) et les projets en cours, la connaissance des partenaires a permis de continuer les échanges en ligne grâce aux nouvelles technologies.

Pour exemple, le projet CHI est un projet d'échanges de pratiques, débuté en octobre

2019, coordonné par le Centre Charlotte Blouin (Programme Erasmus +) regroupant 10 partenaires européens et québécois. La 1ère rencontre à Marseille en février 2020 s'est suivie de plusieurs réunions d'échanges en ligne.

Le projet EARLY est un projet de mobilités porté par l'Institut Montclair et regroupant 9 partenaires européens. Ce projet a commencé en octobre 2020. Des réunions d'échanges se sont déroulées pour débiter les activités, avec l'objectif de réaliser les rencontres quand la situation sanitaire le permettra.

Ce contexte de crise a également favorisé l'innovation, en cherchant à développer de nouveaux concepts d'échanges et d'interconnaissances.

C'est ainsi que le RFDSL a développé les conférences webinaires à partir de mai 2020 (10 conférences organisées entre mai et décembre 2020), grâce à la technologie Zoom, permettant ainsi aux professionnels de nos établissements de connaître des projets innovants, de favoriser l'échange sur des sujets sectoriels.

L'année 2020 a permis de développer de nouvelles activités internationales dans le pôle Personnes Agées, et dans le secteur du Handicap et de la Petite Enfance.





Francis Guiteau reçoit la Légion d'honneur pour son parcours mutualiste

Le 1^{er} janvier 2020, Francis Guiteau, alors Directeur général régional de VYV³ Pays de la Loire, a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. La plus haute distinction française pour saluer une carrière professionnelle au service des autres et un parcours mutualiste jalonné de belles réalisations.

Aujourd'hui adjoint au Maire d'Angers Christophe Béchu, Francis Guiteau a démarré sa carrière dans l'enseignement puis comme éducateur. C'est en 1991 qu'il rejoint la Mutualité en tant que directeur de l'Institut Montéclair où il restera 9 ans. Par la suite il prend de nouvelles responsabilités au sein de la Mutualité Française Anjou-Mayenne en devenant - entre 2000 et 2018 - directeur du pôle Enfance Famille puis conjointement directeur du pôle Handicap et enfin Directeur général.

La création de VYV³ et les démarches de structuration régionale s'amorçant dès 2017, Francis Guiteau a conduit le projet de regroupement des unions gestionnaires de Livre III en Pays de la Loire qui donnera naissance à VYV³ Pays de la Loire. Dès lors, il devient le premier directeur de cette entité régionale rassemblant plus de 300 SSAM, 4 200 collaborateurs et 180 élus mutualistes. Il assurera cette fonction jusqu'à son départ à la retraite en juillet 2020.

Tout au long de son parcours, Francis Guiteau s'est considérablement investi pour promouvoir et développer les échanges entre les professionnels à l'échelle européenne et internationale. Il est notamment l'un des fondateurs des réseaux européens ENVITER (déficience visuelle) et HIPEN (déficience auditive). Il a aussi impulsé la création du Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage, dont il a assuré la présidence pendant 10 ans, et qui intègre des établissements européens mais aussi québécois. Enfin, il a porté de nombreuses actions de coopérations internationales pour la formation et la mise à disposition de ressources en faveur des déficients sensoriels en Afrique de l'Ouest notamment. En 25 années d'engagement il a ainsi participé à plus de 60 missions au sein de 8 pays africains.

Le pôle Personnes Agées a obtenu un cofinancement européen (Programme Erasmus +) pour la coordination d'un projet d'échange de pratiques autour de l'accompagnement de la personne âgée entre 5 pays (France, République Tchèque, Luxembourg, Slovaquie, Italie). Ce projet a pu se concrétiser grâce à l'implication du pôle dans le réseau européen EAN (European Ageing Network), réseau de professionnels dans le champ de l'accompagnement de la personne âgée.

Le pôle Personnes Agées est également investi dans la construction d'un réseau francophone en gérontologie.

Le secteur du handicap psychique a initié les échanges autour de la création d'un réseau francophone en santé mentale et travail.

Le secteur de la lésion cérébrale s'est engagé dans le développement du réseau COALI, réseau régional des professionnels et des associations dans le champ de la lésion cérébrale ; un réseau acteur pour l'avenir dans le développement des partenariats internationaux

Le secteur de l'enfance-famille a consolidé le partenariat francophone avec les établissements québécois, en continuant les échanges en ligne.

Point de situation des actions solidaires en Afrique

Coopération Afrique de l'Ouest (Projet KEKELI-DJAMA > Projet DéfiSens-AO) :

Une dynamique de soutien opérationnel et de mise en réseau des acteurs de la déficience visuelle en Afrique de l'Ouest est conduite depuis 2011 par l'Institut Montclair (projet KEKELI-DJAMA) aux côtés des professionnels du Bénin, Burkina-Faso, Mali, Niger, Togo.

Les rencontres de Janvier 2018 et 2019 à Cotonou (Bénin) ont permis d'élargir cette dynamique aux acteurs de la déficience auditive et ont vu l'arrivée de nouveaux partenaires de la Côte d'Ivoire. Des représentants de l'Institut Montclair, du Centre Charlotte Blouin et de 12 organisations Ouest Africaines se sont réunis en janvier 2020 à Lomé (Togo).



Cette rencontre a permis de définir collectivement les contours et orientations opérationnels d'un nouveau projet : « DéfiSens-AO » dont l'objectif principal est de soutenir l'accès des personnes déficientes sensorielles aux services de prévention, de détection et d'accompagnement en Afrique de l'Ouest francophone.

Ce projet, présélectionné par l'Agence Française de Développement lors de l'appel à manifestation d'intention de projet de mai 2020 est porté par un consortium composé d'organisations mutualistes :

- L'association ESSENTIEL basée à Nantes
- L'association Mutualistes Sans Frontières basée à Nice
- VYV³ Pays de la Loire

La complémentarité de Mutualistes Sans Frontières Solidarité, ESSENTIEL et VYV³ Pays de la Loire est mobilisée pour accompagner la professionnalisation des acteurs, les expérimentations techniques, la mise en réseau et le plaidoyer sous régional.

L'instruction AFD du dossier DéfiSens-AO est reportée à octobre 2021, l'AFD ayant dû faire face aux impacts suivis de projets dans le contexte Pandémie, pour un démarrage prévisionnel du projet au mois de novembre 2021.



Politique transversale

Patrimoine - Immobilier - Systèmes d'Information

ORGANISATION

Dans la continuité du travail engagé en 2019 et consécutif à la régionalisation de nos activités, l'année 2020 a permis de poursuivre la structuration des Directions Immobilier et Services Généraux au niveau des pôles métiers.

Les orientations prises en 2019 en matière d'informatisation de la direction se sont traduites en 2020 par un travail important sur le paramétrage de l'outil, l'implémentation des bases de données patrimoniales et les premières formations des équipes.

Si l'organisation cible est désormais atteinte sur le pôle Services et Biens Médicaux d'un point de vue ressources, le travail de structuration a porté sur les process inhérent à la direction (périmètre fonctionnel, engagement de dépenses, circuit décisionnel).

Au niveau du pôle Personnes Agées, les périmètres fonctionnels (Maintenance / Travaux / Achat & Services Généraux) ont été redéfinis et les ressources adaptées en conséquence. Un travail important a été lancé sur le périmètre achat (cartographie et process), nouvellement rattaché à la direction.

Quant au pôle Accompagnement et Soins, la Direction poursuit sa transformation avec l'intégration dans son fonctionnement des établissements issus du rapprochement avec l'Association ALPHA. Une attention particulière a été portée au volet Sécurité et Conformité, aidé en cela par l'arrivée d'un chargé de sécurité.

FAITS MARQUANTS / NOS RÉUSSITES EN 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise COVID avec des impacts significatifs sur l'organisation, les projets (report déploiement projet SI, ...) et les opérations de travaux (chantiers au ralenti voire à l'arrêt).

Les équipes de la Direction Immobilier et Services Généraux se sont mobilisées autour du sourcing d'EPI (masques, gel, ...), de l'approvisionnement et de la logistique à destination des établissements et de l'adaptation des locaux afin d'assurer la disponibilité d'équipements de protection des équipes en activité dans nos établissements.

Aussi difficile fut-elle, cette période a été l'occasion de démontrer la transversalité et solidarité entre les trois pôles.

Sur l'ensemble des pôles, l'accent a été mis sur la conformité réglementaire et sécurité des établissements avec le lancement des diagnostics radon, l'actualisation des diagnostics amiante et une campagne de vérification et mise à jour des consignes et registres de sécurité notamment sur le pôle Accompagnement et Soins.

Nous avons également dû remplir nos obligations environnementales avec la réalisation d'audit énergétique et bilan des émissions de gaz à effet de serre. Ces obligations, propres aux «grandes entreprises», se concluront début 2021 par le dépôt des bilans et rapports auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Afin de contribuer à la performance de nos entités, les équipes ont engagé un travail sur l'harmonisation des contrats de maintenance à l'échelle des pôles.

Dans nos EHPAD, la direction a accompagné le déploiement de rails de transfert dans les établissements de Loire-Atlantique qui ont bénéficié de subventions d'équipements.



OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES SIGNIFICATIVES

Les opérations immobilières sont des projets immobiliers qui s'inscrivent souvent dans un cadre pluriannuel.

Le pôle Services & Biens Médicaux a poursuivi sa campagne de mise au concept des magasins d'optique, centres d'audition et centres de santé dentaire.

L'année 2020 a été rythmée par la livraison d'un nouveau site regroupant les activités optique, audition et dentaire sur la ville de La Roche-sur-Yon, l'ouverture d'un nouveau centre sur Laval Saint-Berthevin (transfert dentaire et création d'un second centre audition) et la mise au concept du centre Optique de Laval Lepecq.

Les équipes ont travaillé sur les projets de La Flèche (transfert), Avrillé (transfert regroupement) et Château-d'Olonne.

S'il n'y a pas eu à proprement parlé de « gros projets » livrés en 2020 hormis la résidence Habitat Accompagné IRIS à Saint-Sébastien-sur-Loire, le pôle Personnes Agées a engagé d'importants travaux d'entretien et de réhabilitation représentant un montant de 4.7 M€.

De nombreuses études ont été initiées sur le pôle Personnes Agées dont la concrétisation s'étalera sur 2022, 2023 et 2024 : les EHPAD Richebourg à Nantes, L'Orée du Parc à Angers, Résidence André Thébault au Lion d'Angers, Résidences Autonomie Les Noëles à Saint-Herblain, ...

Du côté du pôle Accompagnement et Soins, notons en particulier la livraison des crèches de Nantes et d'Orvault ainsi que le lancement du vaste chantier de réhabilitation de la Résidence Arceau sur Angers.

A l'instar du pôle Personnes Agées, de nombreuses études et projets ont été lancés sur les secteurs enfance et handicap : MAS-FAM Saint-Herblain, Site de Saint-Sébastien-sur-Loire, Pouponnière de Distré, Crèches à Saint-Herblain et Saint-Colomban, ...

PERSPECTIVES ET ENJEUX 2021

2021 sera marquée par le déploiement du système d'information de la Direction Patrimoine, Immobilier et Services Généraux.

Les travaux de structuration se poursuivront au niveau des pôles avec l'ambition d'y mettre plus de transversalité et mutualisation entre les pôles, et pour résultat, une meilleure maîtrise de nos process et une contribution accrue à la performance économique de nos établissements (EPI, prestations ménages, contrats de maintenance,...).

Nous poursuivrons le travail visant à améliorer la sécurisation de nos sites et les conditions de travail : Projet Vidéosurveillance sur le Pôle Services et Biens Médicaux, Installation de Défibrillateur Automatisé, ...

Quelques projets symboliques seront livrés en 2021 :

EHPAD à Fay-de-Bretagne (PA), Service Médical de Proximité de Cholet (A&S), le site de Saint-Herblain (Habitat Accompagné et Crèche) ainsi que de nombreux projets sur le pôle Services et Biens Médicaux avec une enveloppe dédiée de 5,3 M€.

L'efficacité énergétique de nos bâtiments est une orientation forte qui sera donnée à notre action dès 2021 et qui s'inscrira sur le long terme afin de répondre aux enjeux de la loi sur la transition énergétique dont les objectifs ne sont pas moins qu'une réduction de 40% de nos consommations énergétiques d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050.

Qualité - Développement Durable - RSE - RGPD

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cours de l'année 2020, VYV³ Pays de la Loire a contribué, par plusieurs actions, à la dynamique de la démarche Développement Durable engagée par le groupe VYV et VYV³.

- Identification d'un référent Développement Durable Région.
- Participation à la communauté de référents Développement Durable pilotée par la Direction Développement Durable de VYV³.
- Réalisation d'un autodiagnostic par pôle et une consolidation à l'échelle régionale afin de mesurer la maturité de notre démarche RSE.
- Participation à des ateliers d'intelligence collective sur notre empreinte environnementale.
- Recueil des bonnes pratiques lors de visites ou par communication téléphonique par le cabinet C2DS missionné par le groupe VYV³ afin de valoriser les actions.
- Contribution à la DPEF du groupe à partir d'éléments qualitatifs.

Réponse à un appel à candidature de la MAPES Pays de la Loire / agence Lucie pour les pôles Personnes âgées et Accompagnement et Soins.

Mise en place d'une convention d'accompagnement pour une démarche groupée de préparation à une éventuelle labellisation Responsabilité Sociétale des Organisations : implication des directions qualité au programme de formation.

Objectif :

Favoriser la mise en place de notre démarche de Responsabilité Sociétale et maîtriser les enjeux du développement durable dans nos activités.

Cette convention nous permet d'intégrer la Communauté LUCIE, attestant ainsi de notre engagement à la mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociétale / Développement Durable selon le référentiel ISO 26000.

RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Représentation de toutes les filières métiers de VYV³ Pays de la Loire au comité de référents DPO qui nous accompagne pour la mise en conformité RGPD.

- Elaboration de registres de traitement liés aux usagers, à poursuivre pour l'ensemble de nos activités.
- Sensibilisation auprès des équipes en cours et à poursuivre sur l'année 2021.
- Intégration des mentions obligatoires auprès des clients, des usagers.

Participation à un audit sur notre état d'avancement à la mise en conformité.

- Mise en place d'un plan d'action.



QUALITÉ

La structuration des services qualité

Pour le pôle Personnes Agées, le recrutement supplémentaire d'un responsable qualité en juin et d'une référente qualité en amélioration continue des soins.

Pour le pôle Accompagnement et Soins, une responsable qualité issue d'un contrat en alternance que nous avons accompagnée pendant 2 années est venue rejoindre l'équipe aujourd'hui composée de 5 professionnelles.

Organisation en filière optique, audition et dentaire pour 2 chargées qualité sur l'ensemble du périmètre de la région.

Démarches qualité

Certification

Pour le pôle Services et Biens Médicaux, poursuite des audits internes en optique et en audition et obtention de la certification en 2020. Un travail de mise en conformité pour les centres de santé dentaire a été mené sur toute l'année 2020 afin de débiter la certification en septembre 2021.

Au regard de la régionalisation, le secteur de la Petite Enfance a fait le choix de réaliser un audit blanc afin de vérifier la possibilité de reprendre un cycle de certification à Quali'enfance. Une reprise des audits internes est prévue pour 2021.

Evaluations externes

Réalisation des évaluations externes sur des temps reprogrammés au regard de la crise sanitaire pour 9 établissements / services du pôle Accompagnement et Soins et 1 EHPAD et 6 résidences autonomie du pôle Personnes Agées.

Au regard de la crise sanitaire des reports sont prévus en 2021 pour 2 établissements du pôle Personnes Agées et 2 structures du pôle Accompagnement et Soins.

Consolidation des outils et des instances

Une consolidation du système qualité renforcée par une meilleure traçabilité, diffusion de l'information, gestion des risques et partage d'outils rendues possible avec le logiciel AGEVAL.

Harmonisation des pratiques bien engagée pour la GED :

- Une mise à plat de nos différentes procédures, protocoles a été engagée en 2020 et se poursuivra en 2021. Cet état des lieux nous a permis

de tendre vers des organisations communes formalisées au travers d'une gestion documentaire partagée.

- Les documents ainsi créés sont mis à disposition sur le logiciel AGEVAL, favorisant un accès immédiat et à jour.

Une belle implication des usagers/résidents aux évaluations internes, évaluations externes et réflexion autour des projets d'établissements.

La création d'une procédure et d'une grille d'audit interne pour disposer d'une vision objective de l'organisation et des accompagnements au sein des établissements et services du pôle Personnes Agées.

Mise en place d'instance de suivi des démarches qualité telle que des COPILS Qualité en y associant l'ensemble des parties prenantes pour les établissements médico-sociaux.

Gestion des risques

Accompagnement des métiers des services qualité dans l'élaboration de procédures, protocoles et guides en lien avec la crise sanitaire. Participation aux cellules de crise à l'échelle nationale, régionale ou locale avec une remontée des informations à tous les niveaux.

Les perspectives

Un nouveau référentiel pour les établissements médico-sociaux piloté par la HAS.

Fondé sur une approche globale, le référentiel portera des valeurs visant à promouvoir les bonnes pratiques d'accompagnement en priorisant :

- Le pouvoir d'agir de la personne
- Le respect des droits fondamentaux
- L'approche inclusive des accompagnements
- La réflexion éthique des professionnels

Cette démarche d'évaluation portera sur 3 niveaux :

VYV³ Pays de la Loire a contribué à cette réflexion dans le cadre du groupe transversal qui doit réfléchir au questionnement pour évaluer les critères définis en miroir auprès de la personne accompagnée, des professionnels et de la gouvernance, ainsi que sur les supports attendus.

Les travaux ont pris du retard au regard de la crise sanitaire et ils devraient être finalisés pour novembre 2021 avec une phase d'expérimentation au printemps.

Ressources Humaines

Relations sociales

Les élections professionnelles s'étant déroulées fin 2019, 2020 est une année riche en structuration sociale, en témoigne le nombre d'accords collectifs signés sur les trois pôles (5 PA/ 6 A&S/ 9 S&BM). Les thématiques ont notamment porté sur le télétravail, le dialogue social, l'égalité professionnelle, la mutuelle, la prévoyance, ...

Prévention, conditions de travail

L'installation de rails au sein des établissements :
La CARSAT a octroyé au pôle Personnes Agées une subvention de 151 600 €. Cette subvention couvre 50 % du montant global prévu pour l'installation de rails lève-personnes sur 2020 (soit 12 logements par EHPAD et 7 logements par établissement mixte).

Rémunération

Le Ségur a été déployé à partir de décembre pour 1 200 professionnels des pôles Personnes Agées et Accompagnement et Soins.

Développement Ressources Humaines

Au niveau du pôle Personnes Agées, il a été acté la création de 20 postes d'animateurs à mi-temps, suite à la validation de l'augmentation tarifaire par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique (déploiement en 2021).

Nous avons poursuivi les travaux sur la création du nouveau métier d'agent d'accompagnement. Ainsi seize personnes sont concernées par ce dispositif dont l'objectif est de capter un public ne connaissant pas le secteur du médico-social. Le pôle Personnes Agées expérimente le dispositif pour VYV³.

Pour le pôle Accompagnement et Soins, la politique d'alternance a été dynamisée, passant ainsi de 2 à 12 alternants, ces derniers étant nos potentiels salariés de demain. Par ailleurs, le Pôle a débuté le développement de pools de remplacement pour faciliter la gestion quotidienne des remplacements des personnels des structures ouvertes 365 jours/an et 24 heures/24, ainsi que sur certaines structures de la Petite Enfance. 15 postes ont été créés à ce jour au sein de ces pools de remplacement pour pallier les absences dues aux congés, maladie... L'objectif 2021 est de porter ce nombre à 20 postes.

Organisation régionale Ressources Humaines

2020, c'est aussi l'année de la structuration et de l'organisation des services RH, avec pour objectif la qualité du service rendu aux établissements et aux salariés, dans nos métiers de services.

Nous avons également démarré la mutualisation de certains achats, en matière d'outils recrutement, entre différents pôles.



Communication

2020 est l'année d'une impulsion forte en matière de communication. La pandémie du Covid-19 a naturellement accéléré ce processus et mis nos activités davantage en lumière.

La nouvelle dénomination VYV³ Pays de la Loire

Les modifications statutaires des Assemblées Générales 2020 ont porté sur les nouvelles dénominations des unions.

La faïtière, précédemment nommée Union des Services Mutualistes des Pays de la Loire, est devenue VYV³ Pays de la Loire avec une dénomination complémentaire, Union des Services Mutualistes des Pays de la Loire.

De la même manière, des modifications statutaires similaires ont été adoptées au sein des Assemblées Générales des Unions Métiers pour faire évoluer les dénominations :

Union mutualiste Personnes Agées

→ VYV³ Pays de la Loire
Pôle Personnes Agées

Union des Services et Biens Médicaux mutualistes

→ VYV³ Pays de la Loire
Pôle Services & Biens Médicaux

Union mutualiste Enfance - Famille - Handicap Soins

→ VYV³ Pays de la Loire
Pôle Accompagnement & Soins



Pays de la Loire



Le dispositif de communication interne

Ces actions ont permis d'amplifier la connaissance de nos activités auprès des parties prenantes, des élus et des professionnels.

Le lancement d'un site interne d'informations : Collectivty

VYV³ Pays de la Loire a lancé un site interne «Collectivty» en septembre 2020 accessible aux élus et salariés.

Régulièrement alimenté en contenus, il permet d'accéder aux actualités de l'entreprise, à une présentation de VYV³ Pays de la Loire, à l'agenda de ses événements et à ses documents de référence.

Newsletter Info VYV³ Pays de la Loire

Sous la forme d'un envoi mensuel, ce support vise à diffuser l'information des actualités principales de VYV³ Pays de la Loire auprès des élus et des collaborateurs.

Newsletter crise Covid

Une newsletter spéciale a été conçue et diffusée durant la crise auprès des Administrateurs afin qu'ils soient tenus informés quotidiennement des mesures prises pour les activités.

Newsletter post-CA

Cette note diffusée aux Administrateurs présente les dernières décisions prises par les Conseils d'Administration des différentes instances : Faïtière, pôle Services et Biens Médicaux, pôle Personnes Agées, pôle Accompagnement et Soins.

Perspectives

2021, les perspectives retrouvées. La covid-19 et ses confinements ont nettement ralenti certains projets en 2020 et ont parfois retardé ceux qui étaient annoncés ou déjà entamés.

Cependant de nombreux projets ou chantiers sont attendus en 2021.

Perspectives VYV³ Pays de la Loire

par Dominique MAJOU, Directeur Général de
VYV³ Pays de la Loire

D'importants travaux juridiques et organisationnels ont été accomplis ces trois dernières années. Les établissements, services et centres mutualistes de notre territoire sont désormais rassemblés au sein d'une organisation de périmètre régional et répondent à une dénomination commune : VYV³ Pays de la Loire. Dans la continuité, l'année 2021 est placée sous le signe de la consolidation et de la poursuite de la structuration pour que cet ensemble devienne finalement un acteur unique, avec un objectif affirmé de performance de cette organisation et de ses activités.

Nous pouvons à présent nous lancer dans une nouvelle ambition au service de la population ligérienne : celle de combiner et mutualiser réellement nos forces et expertises pour démultiplier nos capacités de déploiement territorial, de développements transversaux et d'innovations.

Cet objectif se concrétise notamment au travers de trois orientations stratégiques actées par VYV³ Pays de la Loire pour l'année 2021 :

- Porter une offre de réponses en matière de soins de premier recours en partenariat avec les collectivités et les acteurs de santé des territoires ;

- Développer des projets en direction du domicile dans le cadre de l'alliance stratégique dédiée et actée cette année, et conduire une réflexion sur l'élargissement potentiel du champ de cette coopération ;
- Expérimenter et innover en santé à partir des projets ou offres tels que « Philemon » ou « Chez Vous ».

Enfin, en 2021 nous portons également la volonté de contribuer à la synergie des acteurs du Groupe VYV sur le territoire régional, afin de travailler sur les parcours et passerelles possibles entre les offres au service des adhérents et de toute la population. C'est aussi le sens donné par les élus de VYV³ Pays de la Loire dans le cadre des coordinations départementales, qui se poursuivront en direction de l'ensemble des délégués, et celui de la création d'une instance de coordination et d'interconnaissance de la communauté managériale.

Perspectives du pôle Personnes Agées

par Valérie DEMARLE, Directrice Générale

L'année 2020 est certes marquée par la crise du Covid-19 et ses conséquences dramatiques mais elle a également démontré la capacité de notre secteur d'activité à s'adapter, innover et réinventer notre modèle d'offre de soins et de services aux personnes en perte d'autonomie et à leurs proches.

2021, se concentrera autour du projet stratégique du pôle, qui est l'expression d'une ambition portée par des valeurs communes d'appartenance. Un travail de co-construction sera lancé entre



les différents acteurs (institutionnels, terrains, directions, élus) qui se réuniront en séminaire. Cet engagement qui se déclinera en plan d'actions concerne essentiellement l'adaptation des accompagnements, la continuité des parcours de nos usagers et l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Parallèlement, il nous faudra poursuivre la structuration des fonctions support, l'harmonisation de ses pratiques et déployer les outils nécessaires pour mieux piloter son activité et optimiser l'utilisation de ses ressources.

Perspectives du pôle Accompagnement et Soins

par Anne-Marie LEMESSAGER, Directrice Générale (Directrice Nationale Handicap à compter du 15/03/ 2021) et Sandrine BOYER, Directrice du SSR Saint-Claude (Directrice Générale du pôle à partir du 1^{er}/04/2021)

L'année 2021 s'inscrit dans la consolidation de la structuration du pôle Accompagnement et Soins, dans un contexte d'une crise sanitaire s'inscrivant dans la durée et dans un cadre de transformation de l'offre accéléré qui touche tous les secteurs du pôle : Handicap - Enfance - Protection de l'Enfance et Soins.

Cette consolidation se traduit dans sa dimension financière avec la négociation de Contrats Pluriannuels pour le Handicap et la Protection de l'Enfance et sur le plan social avec la poursuite des négociations sur les accords d'entreprise.

Les 4 axes stratégiques des trois ans qui viennent du pôle en lien avec le projet stratégique VYV³ sont les suivants :

1. Investir dans le champ de l'enfance et de l'accompagnement à la parentalité.
2. Développer une stratégie inclusive.
3. Accompagner la grande dépendance et soutenir les aidants.
4. Renforcer les démarches qualité et développement durable.

Pour 2021, les travaux vont se concentrer sur le Plan Equilibre 2022, la renégociation des accords d'entreprise et le CPOM Handicap.

Aussi, dans le cadre des orientations stratégiques de la région, le pôle poursuivra son développe-

ment en matière de soins de premier recours. S'appuyant sur son expérimentation Lavalloise, des Services Médicaux de Proximité sont envisagés à Cholet ainsi qu'au Mans en 2021.

Perspectives du pôle Services et Biens Médicaux

par Jean-Marie GUERY, Directeur Général

Après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire et la fermeture de l'ensemble des établissements pendant 8 semaines, l'objectif principal de 2021 sera de stabiliser l'activité et d'accompagner la mise en place du 100 % SANTE, notamment pour les activités dentaire et audition.

La reprise des investissements de mise à niveau de nos établissements sera également un des enjeux majeurs de 2021 ; nous avons pris du retard du fait de la crise sanitaire et nous devons essayer cette année de mener à terme une vingtaine de projets.

Débuté en 2020, le plan de retour à l'équilibre de l'activité dentaire va se poursuivre avec notamment la création de trois centres et la fermeture d'un centre au Mans. Des actions d'optimisation des charges et des achats vont se poursuivre.

L'activité de domicile « Chez Vous » devrait enfin pouvoir se décliner à l'échelle régionale. Les attentes sont fortes et les enjeux sont importants pour cette activité qui devrait être déployée à l'échelle de VYV³, toujours dans un contexte sanitaire difficile.

Au niveau des ressources humaines et pour marquer définitivement la régionalisation, 2021 sera l'année de la mise en place de l'accord sur le temps de travail et de l'outil de gestion du temps commun. Une harmonisation des conditions de rémunération est également engagée. Tous ces sujets sont forcément importants et entérinent la création de notre région.



Annexes

Mouvements dans les SSAM en 2020 (créations, fermetures)

Janvier

Reprise en gestion du SSIAD « Entre Loire et Co-teaux » (49) le 1^{er} janvier 2020.

Intégration des 10 établissements et services de l'association ALPHA (Handicap Adultes) au 1^{er} janvier 2020.

Création de l'équipe mobile psycho-cognitivo-comportementale portée par Saint-Claude au 1^{er} janvier 2020.

Avril

Signature d'un mandat de gestion avec l'association AGEVIE, qui gère la résidence autonomie les Hortensias au Croisic (44), afin de préparer la reprise en gestion au 1^{er} janvier 2021.

Juin

Ouverture de la résidence « Iris » à Saint-Sébastien-sur-Loire (44).

Juillet

Création du service SERSIP (Service d'Evaluation, de Réentraînement et de Soutien à l'Insertion Professionnelle) (Handicap Adultes) le 1^{er} juillet 2020.

Fermeture du centre de santé dentaire mutualiste de Saint-Etienne-du-Bois (85) le 17 juillet 2020.

Fermeture du centre de santé dentaire mutualiste de Craon (53) le 17 juillet 2020.

Août

Fermeture de l'activité Pharmacie (pharmacie de Cholet - 49) le 29 août 2020.

Septembre

Ouverture du multi-accueil « Zéphir & Co » (Petite Enfance) à Orvault le 1^{er} septembre 2020.

Création de la plateforme de coordination et d'orientation des Troubles du Neuro-Développement (PCO-TND) (Handicap Enfant).

Création d'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées en Loire-Atlantique (Handicap Adultes).

Création de l'équipe mobile des Mauges (Handicap Adultes).

Fermeture du centre de santé dentaire mutualiste de Nantes Pierres Noires (44) le 30 septembre 2020.

Octobre

Création d'un deuxième centre audition à Laval, Rue Ferdinand Soulet (53) et transfert du centre dentaire sur le même site le 1^{er} octobre 2020.

Création d'un centre optique et d'un centre audition le 27 octobre 2020 au sein de la zone commerciale Nord à la Roche-sur-Yon (85).

Novembre

Transfert du centre dentaire le 16 novembre 2020 au sein de la zone commerciale Nord à la Roche-sur-Yon (85).

Décembre

Transfert de l'Entreprise Adaptée Arceau à l'ADAPEI 49 le 31 décembre 2020.

2020





vyv³ | Pays de la Loire

VYV³ Pays de la Loire
29 quai François Mitterrand
44200 Nantes
Tél. 02 85 29 29 09

paysdelaloire@vyv3.fr